

L'INITIATION

Revue philosophique des Hautes Études

PUBLIÉE MENSUELLEMENT SOUS LA DIRECTION DE

PAPUS



88^{me} VOLUME. — 23^{me} ANNÉE

SOMMAIRE DU N° 11 (Août 1910)

PARTIE PHILOSOPHIQUE

- Physiologie du sommeil* (p. 97 à 101) . . . Papus.
L'Archéomètre (p. 102 à 113) . . . Papus.
Les Tortures du suicidé en l'au-delà (p. 114 à 129). . . Punar-Bhava.
Le Dr Lebon (p. 130 à 139) . . . Commandant Darget.
Les Curiosités de l'Occulte (p. 140 à 149) . . C.-B.

PARTIE INITIATIQUE

- Le thème en Science astrale* (p. 150 à 154) . . M. Duz.
Orphée et les Orphiques (p. 155 à 158) . . Combes Léon.
Une nouvelle création (p. 169 à 180) . . . Papus.

Ordre Martiniste. — Notre Courrier.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les Échanges doit être adressé
5, rue de Savoie, à Paris-VI^e. Téléphone — 816-09

Tout ce qui concerne l'Administration :

ABONNEMENTS, VENTE AU NUMÉRO, ANNONCES
doit être adressé à la

Librairie Générale et Internationale G. FICKER

PARIS — 4 et 6, Rue de Savoie, 4 et 6 — PARIS

Le numéro : 1 fr. 25. — Un AN : DIX FRANCS.

Les Doctrines matérialistes ont vécu.

Elles ont voulu détruire les principes éternels qui sont l'essence de la Société, de la Politique et de la Religion ; mais elles n'ont abouti qu'à de vaines et stériles négations. La Science expérimentale a conduit les savants malgré eux dans le domaine des forces purement spirituelles par l'hypnotisme et la suggestion à distance. Effrayés des résultats de leurs propres expériences, les Matérialistes en arrivent à les nier.

L'Initiation est l'organe principal de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent :

Dans la Science, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des Anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains.

Dans la Religion, à donner une base solide à la *Morale* par la découverte d'un même *ésotérisme* caché au fond de tous les cultes.

Dans la Philosophie, à sortir des méthodes purement métaphysiques des Universitaires, à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une *Synthèse* unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique et la Métaphysique.

Au point de vue social, *l'Initiation* adhère au programme de toutes les revues et sociétés qui défendent l'*arbitrage* contre l'arbitraire, aujourd'hui en vigueur, et qui luttent contre les deux grands fléaux contemporains : le *cléricalisme* et le *sectarisme* sous toutes leurs formes ainsi que la *misère*.

Enfin *l'Initiation* étudie impartialement tous les phénomènes du Spiritisme, de l'Hypnotisme et de la Magie phénomènes déjà connus et pratiqués dès longtemps en Orient et surtout dans l'Inde.

L'Initiation expose les opinions de toutes les écoles, mais n'appartient exclusivement à aucune. Elle compte, parmi ses 60 rédacteurs, les auteurs les plus instruits dans chaque branche de ces curieuses études.

La première partie (*Exotérique*) expose aux lectrices ces questions d'une manière qu'elles savent toujours apprécier.

La seconde partie (*Philosophique et Scientifique*) s'adresse à tous les gens du monde instruits.

Enfin, la troisième partie de la Revue (*Initiatique*) contient les articles destinés aux lecteurs déjà familiarisés avec les études de Science Occulte.

L'Initiation paraît régulièrement à la fin de chaque mois et compte déjà vingt années d'existence. — Abonnement : 10 francs par an.

(Les collections des huit premières années sont absolument épuisées.)



PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Cette partie est ouverte aux écrivains de toute Ecole, sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.

PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

Pourquoi dormons-nous ? Parce que notre cerveau a besoin de réparer ses forces, nous disent les physiologistes. Comment dormons-nous ? et comment établir une théorie physiologique du sommeil naturel et des divers sommeils provoqués ?

La science actuelle est muette ou à peu près à ce sujet et nous allons nous efforcer de présenter de nouveau et de coordonner des idées que nous avons déjà exprimées à ce propos,

Ce qui distingue le système nerveux des autres systèmes organiques, c'est que les nerfs sont parcourus par une incitation spéciale appelée par nous « force nerveuse » pour la clarté de nos explications.

Que cette force nerveuse soit une simple vibration transmise de cellule à cellule dans le cylindre axe, ou que ce soit une force distincte, traversant le nerf comme l'électricité traverse le fil métallique conducteur, cela n'a aucune importance pour notre démonstration qui peut s'adapter aux deux cas.

De toute façon, cette force nerveuse se produit

quelque part et elle est le résultat de l'action du sang sur un organe particulier ou sur des organes particuliers. (Voir notre *Physiologie synthétique*).

En attendant une démonstration plus certaine, nous adoptons sur ce point la théorie du docteur Jules Luys et nous admettrons que la transformation qui donne naissance à la force nerveuse s'accomplit dans le cervelet.

Nous n'avons pas ici à rappeler les nombreuses expériences et les nombreux cas pathologiques qui prouvent que le cervelet est un organe nerveux moteur. Les traités de physiologie classiques suffisent à cet effet.

L'anatomie du cervelet est des plus simples : des deux hémisphères de cet organe émanent trois conduits appelés pédoncules : un pédoncule supérieur, un pédoncule inférieur et un pédoncule moyen.

Le pédoncule cérébelleux supérieur met le cervelet en relations avec le cerveau antérieur au niveau du noyau rouge de Stilling.

Le pédoncule cérébelleux inférieur met le cervelet en relations avec les cornes grises antérieures (motrices) de la moelle.

Enfin, le pédoncule cérébelleux moyen réunit les deux moitiés du cervelet en formant le pont de Varole.

Que se passe-t-il au point de vue physiologique en admettant que le cervelet est l'organe transformateur de l'incitation nerveuse ?

Nous allons maintenant le comprendre facilement. Mais auparavant, il nous est indispensable de rappé-

ler quelques éléments de la physiologie du système nerveux.

Il y a dans l'être humain deux systèmes nerveux bien distincts au point de vue physiologique : l'un, qui fonctionne quand nous sommes réveillés, est le système nerveux de la conscience avec ses trois adaptations : sensibilité, intelligence et volonté. Ce système comprend le cerveau et ses annexes et la moelle épinière. Son rayon d'action est bien facile à déterminer : il agit en effet sur tous les organes qui sont susceptibles de s'arrêter pendant le sommeil.

L'autre système nerveux a des fonctions moins nobles : il s'occupe de l'animal qui fabrique les forces organiques : c'est, selon l'expression de Paracelse « la ménagère de l'organisme ou l'ouvrier caché ». La science contemporaine lui donne le nom de système nerveux de la vie végétative. Il est formé de ganglions spéciaux et de muscles à fibres lisses avec une foule d'autres organes : glandes, organes splanchniques, etc. Ce système nerveux a, comme organe principal d'action, le nerf grand sympathique dont les filets sont répandus partout, entourant les artères et les veines, les glandes, les périostes osseux. Ce système nerveux ne s'endort jamais et si l'on veut délimiter sa zone d'action, il suffit de considérer quels sont les organes qui marchent pendant le sommeil.

Or, ce nerf grand sympathique, où puise-t-il la force nerveuse nécessaire à son action ?

Dans les racines grises antérieures de la moelle, nous répond la physiologie classique.

Revenons maintenant au cervelet et remarquons un

fait. Par son pédoncule supérieur, le cervelet est en contact avec le système nerveux conscient et par son pédoncule inférieur il est en contact avec le système nerveux du grand sympathique par l'intermédiaire de la moelle antérieure.

Si nous considérons le cervelet comme un générateur de force nerveuse, nous remarquons que cet organe peut envoyer cette force aussi bien vers le cerveau que vers les accumulateurs du grand sympathique. Cette action est-elle continue ou alternée? C'est-à-dire le cervelet envoie-t-il en même temps la force nerveuse par ses deux pédoncules?

C'est ce que nous allons nous demander?

La succession des deux états : état de veille et état de sommeil, nous indique qu'il doit y avoir alternance dans le fonctionnement des deux incitations nerveuses.

Pendant le fonctionnement de la vie consciente le pédoncule supérieur agit seul. Il envoie sa force au cerveau et c'est sous l'influence de cet afflux que celui-ci agit. C'est l'état de veille.

A un moment, il y a encombrement de cellules nerveuses usées, de là sensation de sommeil, par tension sanguine cérébrale. Le courant cérébelleux change de direction avec un symptôme analysé à ce propos par Luys : le bâillement.

Le bâillement est le réflexe qui se produit chaque fois qu'il y a appel de force vers le cerveau (Bâillement précédant un cours ou une leçon technique qui demande une attention spéciale) ou reflux de force du cerveau vers la moelle : sensation de sommeil.

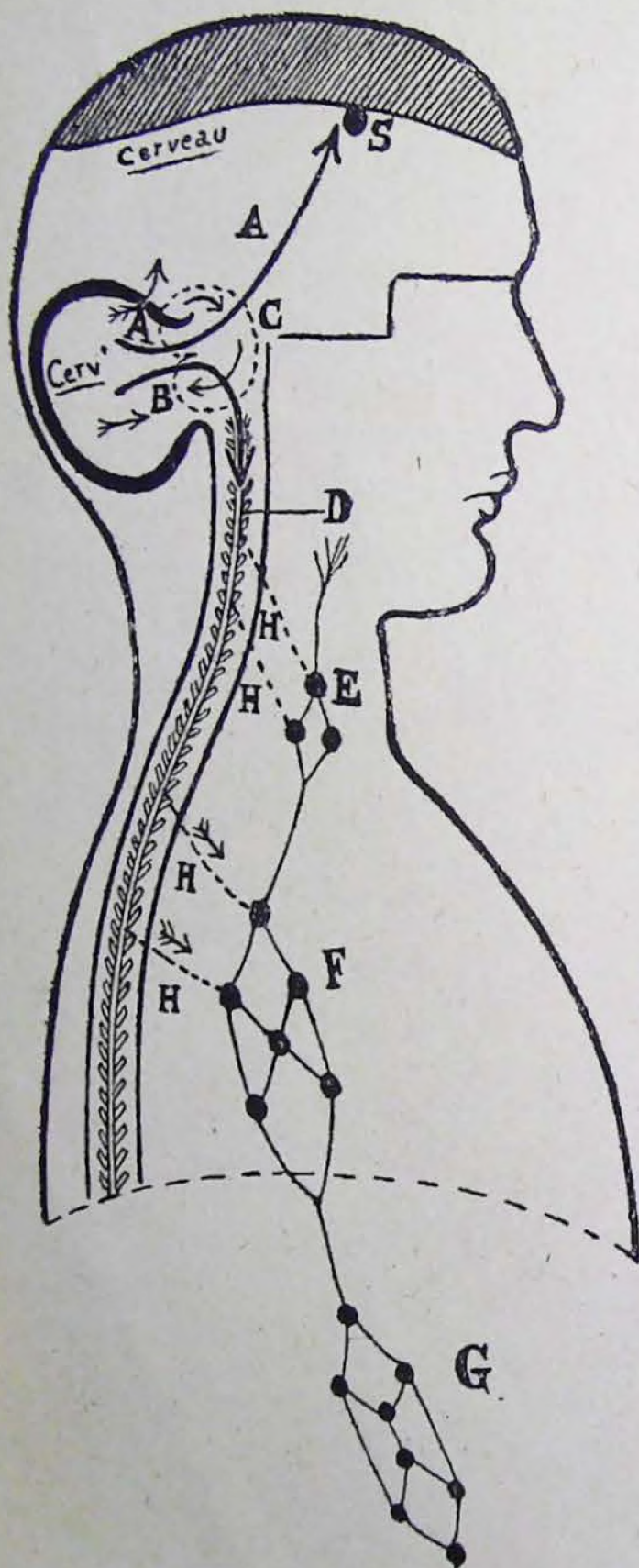
A ce moment, le courant de force nerveuse change de direction et se dirige vers le grand sympathique. C'est ce que nous appellerons : la charge des accumulateurs organiques : l'Homme dort.

Pendant ce sommeil il y a afflux de sang au cerveau. Le grand sympathique vient prendre possession de cet organe en nettoyant les cellules nerveuses usées. Il « fait le ménage ». Quand les toxines ont disparu, il se produit un nouveau changement de courant. La force nerveuse reflue du sympathique vers le cervelet et de là vers le cerveau. Le réveil a lieu et la vie consciente recommence.

Les figures jointes à cet article montreront ces divers stades de la circulation nerveuse.

PAPUS.





DONNÉES ANATOMIQUES

Cervelet.

A. — Pédoncule cérébelleux supérieur allant du cervelet au noyau rouge de Stilling (S) dans le cerveau antérieur.

B. — Pédoncule cérébelleux moyen allant du cervelet à la colonne grise antérieure de la moelle (D).

C. — Pédoncule cérébelleux (Pont de Varole) réunissant les deux hémisphères du cervelet.

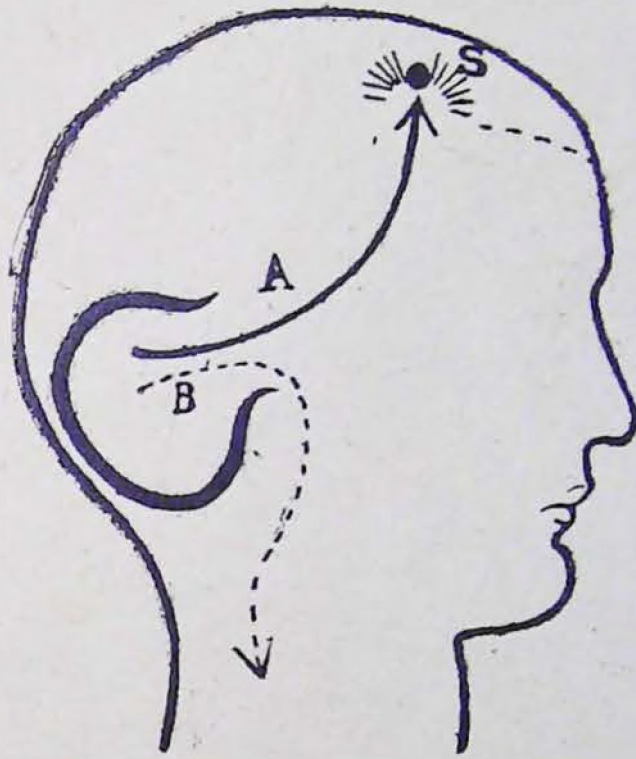
Grand sympathique.

E. — Plexus laryngien.

F. — Plexus cardiaque.

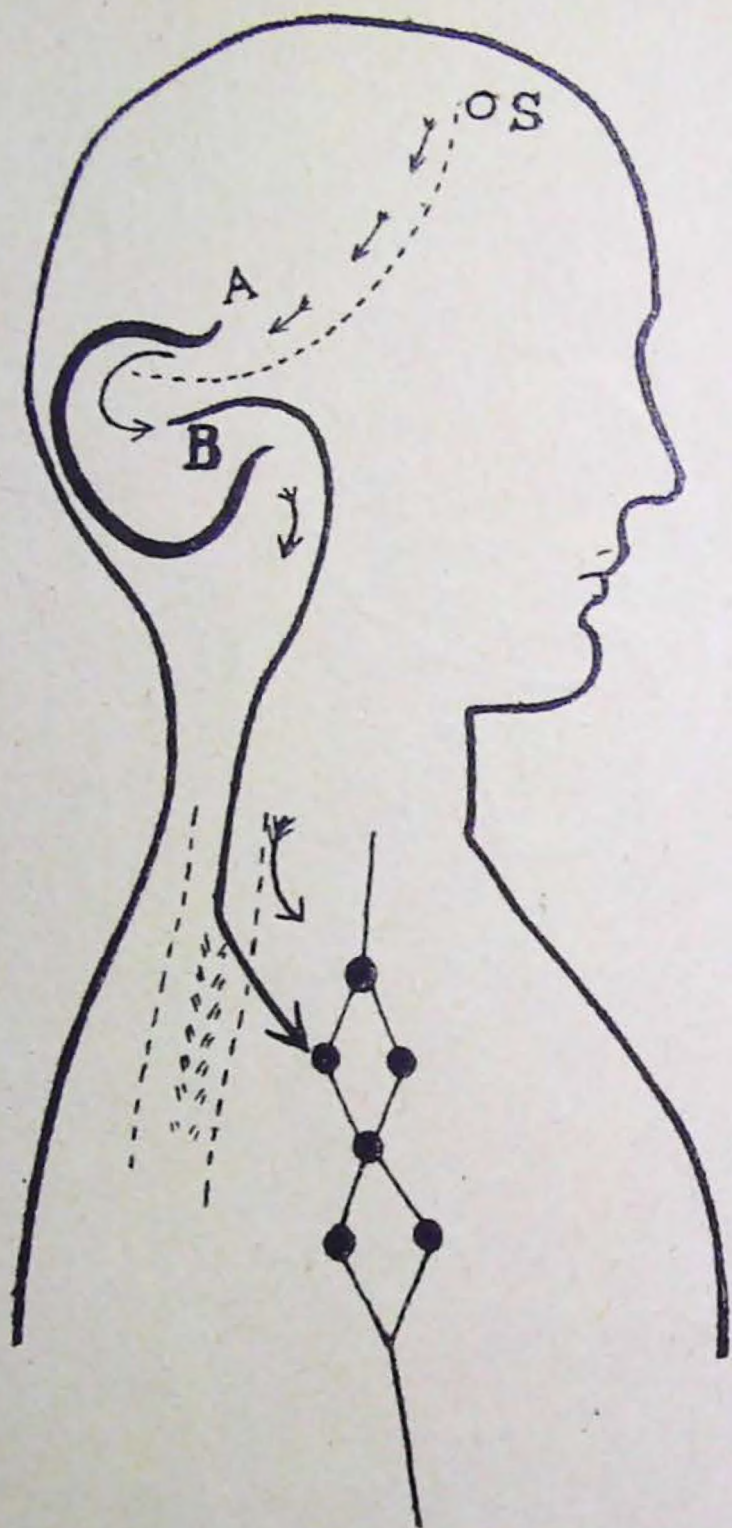
G. — Plexus solaire du grand sympathique.

H. — Fillet réunissant les cornes grises antérieures de la moelle aux plexus sympathiques.



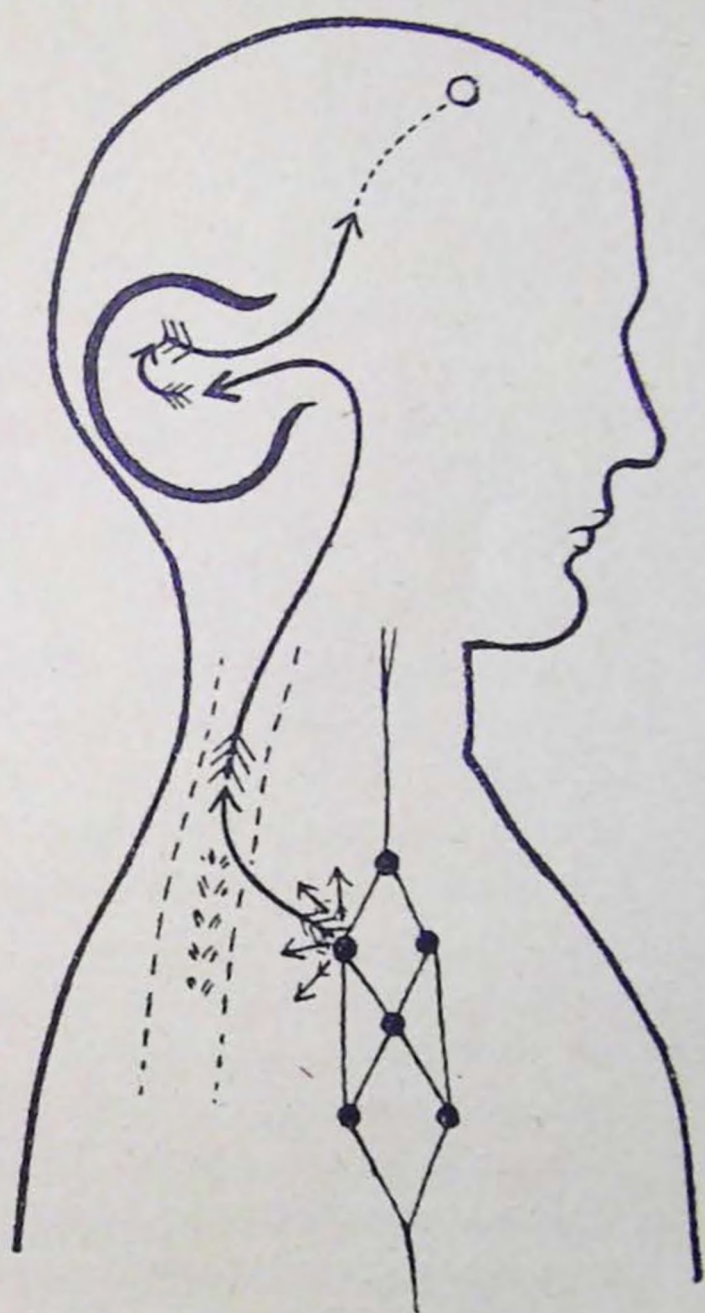
État de veille.

Le courant nerveux se dirige vers le cerveau.



Sommeil.

Charge des accumulateurs du grand sympathique.



Réveil et action d'un excitant.

Reflux de la force nerveuse du sympathique vers le cervelet
et du cervelet vers le cerveau.

L'ARCHÉOMÈTRE

Conférence du 26 mars 1910

Par PAPUS

MESDAMES, MESSIEURS.

Vous venez d'entendre quelques adaptations musicales d'une œuvre curieuse qui s'appelle l'archéomètre et qui a comme auteur, feu le marquis Saint-Yves d'Alveydre. Cet archéomètre a déjà fait couler beaucoup d'encre et on se demande toujours ce que c'est, en principe, que l'archéomètre. C'est un rapporteur esthétique, c'est un instrument d'art et de science, chargé de remplacer les inventions humaines par la parole divine. Vous allez me dire que cette définition est très orgueilleuse; je vais essayer de la justifier devant vous, de vous montrer avec quelle inlassable patience, le marquis Saint-Yves d'Alveydre a poursuivi pendant vingt ans la solution de ce problème : remplacer l'invention humaine par la parole de Dieu.

Pour résoudre ce problème il faut d'abord bien se figurer, être absolument sûr que Dieu vit au milieu de nous et qu'il nous parle. Il faut ensuite rechercher quelles sont ses paroles, quels sont les divers modes de parler, qui est-ce qui nous parle à travers la nature, et

il faut enfin adapter ces modes à l'intelligence humaine.

Tel est le but de l'archéomètre, but grandiose, tellement considérable, que comme le souffle de la mer qui lorsqu'il est déchaîné détruit tout devant lui, la révélation de l'archéomètre est susceptible de transformer nos mœurs sociales et jusqu'à nos convictions religieuses à travers l'art renouvelé. Et si ce n'était pas un homme de génie, si Saint-Yves ne s'était pas attelé à ces œuvres, j'aurais à peine osé en parler, mais je puis vous affirmer que cette œuvre, il l'a réalisée et que si elle n'est pas comprise, ce n'est pas sa faute, c'est la nôtre, c'est celle de ses traducteurs qui sont inférieurs à son génie, c'est celle de tous ceux qui sont trop petits pour s'efforcer de mettre à la portée de tous une révélation qui illumine tellement l'esprit qu'on a peine à se la figurer complète. L'archéomètre permet de réformer nos conceptions sur l'architecture, sur la musique, sur la peinture, sur tous les arts graphiques, de retrouver les données de toutes les religions antiques et il nous faut nous demander pour être un peu clairs quel a été le point de départ de cette œuvre, alors nous arriverons peut-être à la comprendre. Lorsqu'on veut créer un système dans l'humanité, quatre-vingt-dix fois sur cent, c'est une conception du cerveau qu'on essaye d'appliquer à la mentalité des êtres humains en général; et tous les systèmes de philosophie, les systèmes religieux partent de ce point de vue : une conception humaine adaptée à la foule. Le point de départ de Saint-Yves d'Alveydre est tout autre, il laisse de côté l'homme, il ne s'occupe

pas si cet homme est un artiste qui a l'oreille juste, si cet homme est un être instruit qui connaît les religions anciennes, si cet homme est un architecte de génie; il ne s'occupe pas de cela, il s'occupe d'abord d'écouter parler la voix divine. Ces paroles nous semblent étranges, nous semblent neuves, nous nous demandons s'il est vrai qu'il y a dans la nature, quelque chose qui parle; nous en sommes arrivés à un tel orgueil de notre pouvoir mental que nous ne concevons pas dans la nature un autre pouvoir en action que le cerveau humain qui doit agir. Laissons de côté toutes les conceptions philosophiques, faisons comme ces enfants de qui la parole du Christ dit que le monde des cieux leur est ouvert. Voici le soleil qui se couche, il dore de ses rayons pourpres l'horizon, des lueurs splendides nous apparaissent des couleurs merveilleuses se montrent à nous; peu à peu l'obscurité se fait dans le ciel, c'est alors qu'apparaissent des lumières : lumière tremblotante et fixe des étoiles, lumière mouvante des planètes, puis, en un moment, le ciel s'illumine à l'opposé du point où le soleil s'est couché et une douce lumière bleuâtre inonde la nature : c'est la lune qui vient de se lever, qui éclaire les paysages terrestres, qui les représente sous un aspect nouveau et, tel paysage qui semblait, sous l'influence du soleil nous montrer la nature dans toute sa puissance de création, nous montre un tableau nouveau de calme et de douceur. En même temps toutes les étoiles brillent au ciel; une sorte de lueur mystérieuse, étrange et transparente baigne cette nature endormie et il faut le génie d'un musicien

comme Wagner, comme tous les contemplateurs de la nature pour elle-même, pour évoquer devant nous cette musique céleste à laquelle quelques humains peuvent comprendre quelque chose.

Qu'est-ce qui nous parle, quelle est la force qui allume ces étoiles dans le ciel : c'est un langage, peut-être ? et nous ne le comprenons pas. C'est le premier des problèmes que Saint-Yves a cherché à résoudre. Il s'est dit : mais, si toutes ces étoiles étaient des lettres, si toutes les lumières étaient des signes ; nous aurions là un alphabet merveilleux, un alphabet de lumière plus grand que tous les alphabets inventés par l'homme et dans lesquels des combinaisons chiffrées de nombres et de mots pourraient peut-être être réalisées. Il s'est mis au travail. Pour vous montrer le caractère de ce travail et sa difficulté, je vais tout de suite vous montrer le ciel tel qu'il apparaît à l'être non prévenu.

PROJECTIONS. — 2^e partie.

J'ai mis sur des morceaux de bois ces paroles du éiel que je vais essayer de vous faire comprendre.

Les cieux visibles ne sont, d'après la tradition, que la manifestation de la parole d'un monde invisible, autrement dit, les cieux vivants sont représentés par les cieux visibles que nous voyons, et vous en trouverez le symbole dans toutes les initiations possibles. C'est l'étoile de Salomon formée par deux triangles. Ces triangles sont inscrits dans une sphère de 360° qui représente le ciel et ces triangles indiqueraient la clef de

certaines paroles que le ciel prononce. Quelles sont ces paroles : c'est ce que nous allons tenter d'expliquer. Si vous regardez le ciel, vous pouvez constater qu'il renferme une quantité d'astres relativement fixes, et au contraire d'autres très mobiles. Si chacun des groupements d'astres fixes était une lettre et que les astres mobiles fussent d'autres lettres, au passage de ces lettres mobiles devant les lettres immobiles, des syllabes, des mots s'écriraient dans le ciel.

Or, les Anciens ont donné aux douze grands groupes d'astres qui forment le zodiaque une valeur verbale et numérique; aux sept astres mobiles, les planètes, une autre valeur.

Lisons sur nos morceaux de bois ce que les astres y ont écrit. Tout en haut nous trouvons la lettre zodiacale Schin, à droite Iod et à gauche Vav.

Si vous placez Noël au commencement de l'année, le triangle vous dit Isch-ou-ra et Maria, mais à un moment donné de l'histoire il y a eu une dispute dont le sujet était ridicule.

Vous vous rappelez l'histoire de Gulliver, l'histoire immortalisée par le génie de Swift, l'écrivain anglais qui raconte comment des gens se battaient à un moment donné pour savoir s'il fallait ouvrir un œuf à la coque par le gros bout, d'où le parti des gros boutiens et des petits boutiens. Les disputes de l'humanité ont généralement une importance aussi considérable.

Il a coulé des flots de sang, pour déterminer si le mode majeur est supérieur au mode mineur, si la couleur blanche est supérieure à la couleur rouge ou à la couleur jaune, si la femme est supérieure à l'homme.

Tel est le point de départ qui a engendré les plus affreux cataclysmes connus sous le nom de schisme d'Ischou.

Au moment où la révolte s'est faite, les initiés n'ont pas voulu qu'on lût dans le ciel d'une façon trop claire. Ils ont renversé le triangle, placé Noël en bas et mis Pâques en haut, l'année n'a plus commencée au mois de décembre, mais en juillet comme l'année égyptienne : toutes les lettres du ciel ont changé ; là où vous lisiez tout à l'heure Maria, c'est la lettre planétaire qui est venue et vous avez lu Brahma ou vous lisiez Ischou, vous lisez maintenant Sch I va rien qu'en retournant à l'envers ces lettres, en plaçant Noël en bas et juillet en haut, immédiatement vous voilez le sens très profond ésotérique, et le sens exotérique se présente à nous. Brahma et Sch I va apparaissent, qui ne sont que des traductions pour les profanes de Maria, la salvatrice dans tous les plans et de Ischou.

Une première amputation de la science indienne à la révélation faite par le ciel est la disposition de ces lettres. Je vous ai dit que cette révolution avait une importance considérable. Pourquoi ? Parce que les lettres célestes servaient à bâtir des monuments. Je m'explique. Aujourd'hui, vous aimez une femme qui s'appelle Marie et vous voulez lui faire plaisir. Si vous allez demander à la fleuriste quelle est la fleur qui se rapporte au nom de Marie, elle vous regardera avec des yeux étonnés et ne comprendra rien. Il y a bien des traditions, une entre autres, qui favorisent les femmes qui s'appellent Marguerite. Ce sont les seules

qui aient des fleurs qui portent leur nom. Mais si vous saviez la science exacte, vous verriez tout de suite qu'on peut bâtir une cathédrale, bâtir une petite maisonnette ou même créer un petit objet de sculpture, un vase, un joli motif de décoration au nom de la femme que vous aimez.

On peut faire cela d'une façon mathématique si l'on fait intervenir l'archéomètre de Saint-Yves d'Alvèdre ; c'est un instrument esthétique ou plus exactement un « rapporteur esthétique ». Je vois ici beaucoup d'artistes qui s'effraient, qui disent : « La mécanique s'est déjà introduite dans le piano, elle s'est introduite dans le chant par le gramophone, si on l'introduit dans tous les arts cela va devenir épouvantable. — Rassurez-vous, l'archéomètre n'empêche en rien le génie de l'artiste, il offre un point de départ céleste à l'inspiration de son génie, et rien ne vient empêcher l'essor possible d'un homme intelligent. »

Il endigue seulement cette inspiration dans des limites esthétiques précises sans rien lui enlever de son indépendance, mais en lui ajoutant au contraire une base solide qui lui manque aujourd'hui. Voilà donc l'archéomètre : il permet de rattacher les sons aux couleurs et les couleurs à des formes architecturales.

Vous aimez une femme qui s'appelle Marie, vous pouvez, si vous êtes musicien, lui composer sous le nom de Marie, d'après les trois lettres M. I. H. une symphonie d'amour — que tout à l'heure une artiste de très grand talent que vous connaissez tous, Mlle Charbonnel, de l'Opéra-Comique vous dira —

non pas qu'il s'agisse de l'amour terrestre, mais d'amour de l'esprit pour la Vierge.

Vous entendrez donc la composition archéométrique sur les trois modes de Maria, comme vous entendrez la composition sur les trois modes qui correspondent au Père céleste. Mais une note de musique s'obtient par des cordes vibrantes, non pas par des instruments de percussion ou des instruments de cuivre et des vibrations de métal. Les notes représentent des longueurs de cordes : vous voyez que les violonistes, par exemple, diminuent ou augmentent la longueur vibrante de la corde du violon suivant ce qu'ils veulent produire. Or, mesurez une corde correspondant au nom que vous voulez donner ; prenez la longueur pour mètre étalon de hauteur et la moitié de cette corde soit l'octave pour mètre étalon de largeur du monument, et vous aurez une clef mathématique pour construire au moyen de la musique : et vous comprendrez ce que disaient les anciens lorsqu'ils prétendaient qu'Orphée construisait des villes en jouant de la harpe : avec une corde de musique, vous pouvez construire des palais si vous connaissez la clef de Saint-Yves d'Alveydre.

Je vais vous montrer des constructions archéométriques ; une longueur de corde pour l'élévation, la moitié pour la largeur des monuments que vous construirez. Mais, direz-vous, pour avoir les courbes ? Il y a un moyen extrêmement curieux et pour lequel on laisse parler Dieu tout seul.

Souvenez-vous, vous qui avez fait des études de physique, d'une expérience amusante qu'on fait quel-

quelquefois dans les cours pour amuser les élèves, on fait parler Dieu, et comme on ne sait pas ce qu'on fait, on trouve cela très amusant : on prend un tambour sur la peau duquel on jette de la poudre de lycopode et on fait vibrer une note de musique. Immédiatement cette poudre se met à marcher et prend des formes tellement précises que si vous faites vibrer un accord, l'accord parfait, qui donne le nom divin Ichoi, cette poudre reproduit le ciel, tel que je vous l'ai montré avec ces deux triangles. Cette figure est classique dans les livres de physique, mais on ne voit pas que c'est Dieu qui parle lui-même, et on constate que c'est une expérience mécanique amusante, l'homme n'a rien à y faire et seule la poudre reproduit l'image du ciel ; voilà encore une des découvertes de Saint-Yves d'Alveydre à laquelle on n'a pas fait attention.

C'est en reproduisant ces formes avec des poudres colorées que l'on obtient les courbes et en mesurant les longueurs de cordes qui donnent les notes qu'on obtient la largeur et la longueur des monuments. Tous les artistes peuvent modifier ces monuments, et ceux que je vais vous montrer sont le produit de Saint-Yves d'Alveydre qui était un musicien de génie, mais n'était pourtant pas un architecte.

PROJECTIONS. — 3^e partie.

Vous pouvez au moyen des notes de musique d'un nom, bâtir quelque chose à ce nom. En architecture, qu'on bâtit une église, un conservatoire de mu-

sique, on fait n'importe quoi, c'est l'anarchie qui règne. En sociologie, c'est la même chose, c'est toujours l'anarchie. Si vous avez la synarchie, l'archéomètre ou un instrument quelconque positif, et que vous bâtissiez une église à Jésus, les vitraux ne seront pas de vitraux qui crieront saint Jean ou saint Paul, ils crieront Jésus.

Lorsque vous jouerez un hymne, il ne criera pas saint Pierre, mais Jésus, si vous avez l'archéomètre ; vous aurez la synthèse de tous les âges ; vous pourrez établir les couleurs correspondant au nom d'une femme. Parlons de ces couleurs : il n'y a pas de domaine où l'anarchie règne en plus grande maîtresse. Lorsqu'une femme a une jolie robe, vous dites : Tiens, voilà une jolie toilette : de quelle couleur est-elle ? Elle est couleur de puce écrasée ; cela vous indique quelque chose, mais ce n'est pas scientifique du tout, et cette autre robe rose délicieuse, de quel rose est-elle ? elle est d'un rose qui paraît à peine, elle est cuisse de nymphe émue, et ainsi de suite.

On semble s'ingénier à donner aux couleurs les noms les plus baroques ; quand cela se rapporte à quelque chose de naturel, épinard ou poireau, on sait ce que cela veut dire, mais quand les artistes mêlent leur imagination aux couleurs, cela devient hilarant.

Avec Saint-Yves les couleurs n'ont plus de nom, elles ont des numéros.

Vous savez qu'il n'y a que trois couleurs : c'est grâce à elles, du reste, que MM. Lumière ont pu récemment établir les plaques dites « autochromes » qui permettent la reconstitution des couleurs de la nature.

Il n'y a que trois couleurs qui, en se combinant, forment toutes les autres, et on ne peut pas les décomposer, c'est pour cela qu'on les a appelées couleurs primordiales, ce sont le jaune, le rouge et le bleu.

Avec du jaune, du rouge et du bleu, vous pouvez faire toutes les couleurs possibles d'une façon très simple. Si vous prenez du jaune et du bleu il viendra du vert, le jaune et le rouge vous donneront de l'orangé, le bleu et le rouge du violet.

Inscrivez ainsi ces couleurs dans le cercle du ciel divisé en 360° . Inscrivez le jaune à 0° , le rouge à 60° , le bleu à 120° .

Vous avez le premier triangle, le triangle de terre. Le triangle d'eau sera donc orangé à 30° (mélange à parties égales de jaune et de rouge). Violet à 180° (rouge et bleu), et vert à 240° (bleu et jaune).

Procédez ainsi pour tous les degrés, et vous aurez un cercle de trois cent soixante nuances, chaque nuance est un numéro et chaque numéro vous indique comment elle est composée. Vous avez un rapporteur esthétique pour toutes les couleurs et ceci a une importance considérable. Deux couleurs à 180° sont dites complémentaires, et leur succession rapide donne une impression rétinienne de blanc. Ceci vous montre expérimentalement que les teintes sont réparties autour du cercle archéométrique, et le blanc la couleur de synthèse est au centre.

Grâce aux correspondances musicales dont nous avons déjà parlé, cette gamme de 360 teintes va produire la gamme musicale de deux façons, la gamme naturelle et la gamme chromatique, c'est-à-dire la

gamme des bémols et la gamme des dièzes. Ces reproductions en couleurs, je vais vous les montrer, rien ne vaut l'expérience pour cela, et vous verrez ainsi l'adaptation de l'archéomètre aux couleurs. Cette adaptation est chimiquement juste. En effet, qu'est-ce qu'un oxyde chimique ? C'est une fleur métallique. Qu'est-ce qu'une fleur naturelle ? C'est la rencontre de la... qui s'est fixée sur la terre avec le soleil, rencontre dont une fleur naît. De même pour un métal en contact avec l'oxygène de l'air qui agit comme le soleil, le métal prend une couleur. Or, ces couleurs métalliques passent inaperçues aujourd'hui, c'est pourtant là que se trouvent des clefs encore inconnues sur la chimie et l'alchimie, l'archéomètre les donne.

Je vais faire passer devant vos yeux les deux gammes chromatiques en couleur.

PAPUS.



Les Tortures du suicidé en l'au-delà

(Suite.)

III

Pleurons le suicidé !

Ce supplicié, pendant de longues, de longues années restera encore sur la terre... parcourant après sa mort terrestre les lieux où il avait l'habitude de vivre ; il guette ses anciens amis, compagnons de ses vices, il leur parle, les côtoie, apprend alors, hélas ! trop tard, beaucoup de choses sur ses contemporains, amis et ennemis, et souvent et toujours, il rougit de honte et de colère, en se voyant après la mort ridiculisé, bafoué par ses intimes et surtout par ses amis pour qui il avait eu tant d'affection, à qui il avait confié toutes ses peines, toutes ses faiblesses, toutes ses tortures, à qui dans la détresse il demandait conseil, et appui !

Hélas ! Autant d'amis ardents, d'amantes à outrance, autant d'ennemis implacables, dans un temps si bref !

Mais il ne le savait pas !

Ce misérable, dans son pèlerinage semi-astral subit toutes les tortures, jusqu'à celles de la faim, de la soif il ronge ses ongles, boit son courant fluidique !

Attendez, humains, ce n'est pas tout, ces vampires sucent la vie des terriens passifs, qui se laissent approcher de trop près par ces cannibales de l'astral.

Ah ! vous ne le croyez pas ?

Eh bien ! je peux vous citer des témoins oculaires vivants, des personnes d'importance qui sont témoins de ces phénomènes terrifiants.

Ici même, à Pétersbourg, dans mon laboratoire, je fis souvent observer aux étudiants en occultisme, les plaies faites par les ongles ou les griffes que ces vampires laissaient après leur présence ; ces témoins essuyaient les gouttes de sang qui coulaient de ces plaies ouvertes !

Les vampires abreuyaient leur soif dans le sang humain !

Et moi, je ne réagissais pas contre leurs attaques, je les laissai faire, puisque les suppliciés étaient mes frères.

O mystères de l'occulte ! heureusement, inaccessibles aux profanes.

Écoutez encore, humains de la terre, plaignez les suicidés !

Un des suppliciés, d'une puissance très grande, manifestait au cours de nos études des tourments toujours renouvelés, des désirs physiques de tout genre qu'il ne pouvait que rarement assouvir, très rarement, et cela comme les étudiants en convinrent, après des efforts inouïs, après des ruses infinies, après une lutte entre eux et les terriens.

O ses tourments indicibles !

Cet être souffrait dans sa vie terrestre à cause de son

amour-propre exagéré, de sa ruine matérielle, il souffrait de sa chute de grand seigneur, émerveillant par son poste les petites gens, les éblouissant par l'entretien des filles dévergondées, par l'inceste même, vices qui le conduisirent à l'abîme ! Abandonné par sa femme, détesté par ses propres enfants, haï par ses serviteurs, désapprouvé par ses amis, déserté par tout le monde... il souffrait !

Un ami unique lui était resté, qu'il tua dans un accès d'ivresse, c'était son chien !

Ce supplicié terrestre, comprenant son désastre, désespéré par l'excès de souffrance qu'il s'était créée lui-même, chercha l'oubli de ses tourments dans la mort-suicide !

Le malheureux ! Dans sa vie physique, cet excès de souffrance était au moins soulagé par l'illusion qu'à tout moment, il pouvait terminer ses douleurs par la mort ! Cette issue naturelle (!) comme il me le dit plus tard, lui donnait le courage de vivre encore, tandis que maintenant dans ses pérégrinations posthumes, durant de longues années sur la terre, parcourant les mêmes étapes, endurant les mêmes souffrances impitoyables, *il ne peut mourir*. Dans l'état de ses souffrances intolérables où il implore la miséricorde du Grand Architecte de l'Univers, la bonté divine, il tombe dans des états intermédiaires, qui n'amènent que des absences plus ou moins prolongées, au bout desquelles il revient, et cela de par les lois de Karma, plus fort, revitalisé *par l'abus des fluides humains extériorisés*, qu'il recherche, pour recommencer à endurer le même martyre !

Ah ! si vous saviez, mes amis, quelles ruses déploie le suicidé-martyr, pour assouvir ses désirs physiques ! Entre autres, profitant de l'état de passivité des terriens endormis, ou lancés dans l'astral inconsciemment, il s'insinue dans leurs enveloppes corporelles laissées à sa merci, viole même le corps du jeune homme ou de la vierge, et parvient à assouvir ses désirs illicites !

Insinué, dans l'enveloppe terrestre, le vampire-suicidé y accomplit des ravages ! De là, proviennent, chères lectrices, les changements de personnalité chez beaucoup de vos frères, incompréhensibles pour les philosophes matérialistes, pour les pédagogues positivistes, incompréhensibles pour les médecins princes des sciences, inexplicables pour le physiologiste, mystérieux pour l'entourage néfaste, pour les parents !

Observez-les, ces possédés par les entités astrales : ils changent entièrement, leur santé décline, leurs capacités intellectuelles, morales et volontaires diminuent du jour au lendemain !

Ce sont les possédés d'une heure ou d'une vie entière !

Irresponsable de l'infamie qu'il commet, guidé et entraîné par les forces du plan inférieur astral, forces démoniaques, ses forfaits commis au détriment de l'humanité, le misérable se forge quand même son avenir dans une nouvelle réincarnation sur la terre !

Ne peut-il pas cet être semi-astral, semi-humain, refouler ses passions ? Est-il abandonné à son martyre astro-terrien ? N'y a-t-il vu aucun génie tuté-

laire qui le retiendra sur cette nouvelle pente criminelle?

Si! vous répondrai-je, ce supplicié, ce martyr de l'astral possède son génie protecteur qu'il revoit dans ses moments de crise, le génie, qui lui fait comprendre tout ce qu'il y a d'horreur dans le vol d'une enveloppe humaine, possédée par une personnalité vivante. Il lui représente les crimes nouveaux qu'il commet, et les représailles qui s'en suivront.

Le suicidé entend cette voix mystérieuse, et ne suit pas plus les conseils du Conseiller Céleste ici-bas, qu'il n'a suivi les conseils de sa conscience, de Dieu, qu'il méprisait toujours, conseils qu'il méprisera encore des siècles.

IV

L'autre nuit, *Alexandre* (1) vint me voir. Nous nous entretînmes dans la langue des esprits, lisant nos pensées dans l'aura; nous nous étudions mutuellement dans le majestueux silence de la nuit, à la lumière d'une petite lampe bleue, qui néanmoins ne parvenait à dissoudre nos auras, atmosphère invisible pour les non initiés, enveloppant tous les êtres humains et surhumains, produisant le rayonnement de nos corps astraux. Lui, s'était assis, semblant à

(1) Alexandre, noni terrien de l'élémentaire qui se manifestait durant nos études expérimentales, auxquelles assistaient MM. R. M. A. P. G. Mmes R. C. L. S. W. et d'autres.

Méphisto dans mon fauteuil. Il fixait le Christ! contemplait le Réparateur!

J'entendis ses plaintes. Que furent, disait-il, les souffrances du Christ à côté de mon supplice, les coups de lanières, les injures, la montée du Sauveur au milieu des rires et des insultes vers le Golgotha, la lourdeur de sa sainte croix, les clous dans les paumes des mains et dans les pieds, le fiel sur les lèvres, et la longue agonie entre les deux larrons?

Je m'approchai de lui... Il cessa ses plaintes et sanglota!

Je le bénis, et posai le baiser de paix sur sa tête dénudée!

Le supplicé plongea son visage dans ses mains brûlantes et il sanglotait... sanglotait...

Et ces sanglots déchirant mon âme, amenèrent des larmes à mes yeux! Lui, il ne pouvait pleurer!

Je l'observais à travers mes larmes.

Je lus la honte dans ce tourmenté! Il cachait avec peine sous un vêtement en haillons, dépouille d'un misérable, à qui il avait aussi enlevé sa dépouille corporelle, rongée d'ulcères, les tortures qu'il endurait. Une puanteur indescriptible soulevait le cœur!

— Merci, d'être venu, pauvre frère, lui dis-je.

Il ne répondit rien.

— Comment es-tu parvenu à entrer chez moi! Dis-le-moi.

— C'est toi, répondit-il d'une voix sourde, mon bon Punar, qui par tes efforts réitérés, m'entraîna chez toi pour quelque temps. Tu as réussi juste au moment où je parcourais l'empire russe!

— Je t'attendais depuis deux années.

— Je le sais, ton Génie me l'avait dit, mais je ne pus y donner suite à cause du médium que j'avais trouvé.

— L'allemande (1) ?

— Oui ! Et depuis tu m'as retenu chez toi, par le même procédé que tu as employé pour t'accaparer l'élémental du Guzik-l'Ourson !

— Resté chez moi, malgré le départ du médium Guzik.

— J'y consens. Mais, fit-il, avec un faible sourire, tu as commis une faute, c'est celle d'avoir retenu de force l'élémental de Yanch Guzik.

— Comment ? par l'emploi du pentagone ?

— Mais certes ? Tu n'ignores pas, cher Punar, sans doute, la loi générale aux élémentals et aux élémentaires ? Ils doivent sortir par où ils sont entrés. Libres avant d'entrer, ils ne le sont plus pour la retraite. Et cette figure tracée au seuil de la porte magique nous fait ton prisonnier !

— L'élémental de Guzik (2) m'avait prié, devant treize témoins, de le laisser chez moi, et il l'a répété par écrit. Regarde ce cadre, son autographe d'élémental y est.

— Je le sais. Mais l'irrégularité que tu as commise, ce n'est pas envers l'Élémental séquestré, mais bien

(1) Mlle S., médium à matérialisations à l'état de veille, servant à nos expériences de magie, partie depuis pour Moscou, où elle se fit sœur de charité.

(2) Lire « Séances de Magie », *l'Initiation*, avril-mai 1910.

envers Guzik qui souffre de l'absence de son meilleur acteur dans les rôles stupides que lui font jouer les terriens (1).

— Bien, j'aviserais. Et toi, cher Alexandre, n'es-tu pas encore au bout de tes supplices ?

— Non, le terme de mon supplice est, hélas ! très éloigné ; je parcours la terre rappelé par mes ignominies ; je passe et vois sans pouvoir soulager ceux qui par ma faute sont en proie aux douleurs physiques, eux et leurs enfants ; mes victimes manquent même de nécessaire, et je n'ai pour ces malheureux qui pour la plupart finiront dans l'infamie où je les avais poussé par mon suicide, je n'ai pour eux, hélas ! que des regrets !

— Eh bien, m'écriai-je, tu te repens, car tu regrettes le mal commis.

— Si je le regrette ! Puis-je ne pas le regretter ? Ne sais-tu donc pas que j'ai laissé sur la terre mes enfants que j'avais oublié de préparer à la lutte ! Ces enfants, de par ma faute, deviendront criminels à leur tour, car ainsi le veut l'inexorable loi de Karma !

Ainsi l'exige la loi divine de Dieu ! *Jusqu'à la cinquième génération vous serez puni pour vos œuvres !*

— Pauvre frère, tu rappelles la loi de la Fatalité-Destruction qui punit les enfants innocents pour les crimes des parents. Mais, dans ton trouble, tu oublies qu'il existe des lois de la divine Providence, lois

(1) L'autre jour on me rapporta la facétie que le médium Guzik voulait porter plainte au tribunal, parce que je lui avais ravi son soutien. *Si non e vero e ben trovato.* (L'auteur).

de la Clémence, de la Pitié, de l'Amour Universel, lois enfin plus puissantes que celles du farouche Destin-Destructeur !

— Peut-être bien, Punar ! Mais Dieu, n'entrera pas en lice avec la Destruction. Il nous avertit du danger par notre conscience : Son Souffle ! Il nous a donné le libre arbitre pour suivre la voie tracée par Sa Bonté Infinie. Il nous fit don de la *volonté* pour combattre les lois fatales du Destin ! Tout cela est vrai ! Mais dis-moi, cher Punar, comment employons-nous ces dons merveilleux ? En profitons-nous pour notre salut ! où bien pour celui de notre prochain ?... Tu ne me réponds rien ?

Je baissai la tête, sentant la justesse de ses paroles !

— Et moi, reprit-il après un long silence, de sa voix profonde, tourmentée, pouvais-je résister au démon qui me soufflait la résistance contre les lois de l'humanité, contre mes devoirs de père, d'époux, de citoyen, de sujet de mon roi ! Non, je n'ai pas pu ! Et montre-moi, dit-il en haussant sa voix, désigne-moi un être humain qui n'ait failli à ces devoirs ! Et d'ailleurs, je n'étais pas préparé à la lutte ! Au contraire !

— Tu veux dire, cher frère, que les faibles deviendront tous, forcément, des criminels ? Quelle horreur ! Alors ils seraient désignés d'avance à la mort, au suicide et à ses terribles conséquences, aux horribles tourments de l'Au-delà ! Alors ils doivent être les martyrs de l'insouciance des lois humaines, des devoirs non accomplis de leurs procréateurs, des fautes de leurs maîtres, martyrs de l'insouciance de

leurs guides spirituels, des cléricaux néfastes! Oh! la responsabilité qui pèse sur cette humanité vicieuse est énorme!

— C'est à mon tour, Punar, de relever ton courage! Il y a un moyen d'éviter les tortures de l'Au-delà!

— Confie-moi ce secret d'outre-tombe, je te remercierai au nom de tous les désespérés, de tous les malheureux qui suffoquent de terreur devant l'issue fatale, devant la Mort, la Bienvenue, pour les initiés!

— Ce moyen est bien simple, mon Punar. Le Christ que je regarde en ce moment, nous l'avait indiqué: Notre Père qui êtes aux Cieux...

— La prière du Christ!

— La prière! Priez de tout votre cœur, de toute votre âme, reprit-il douloureusement.

— Et, repris-je, dans les luttes de la vie, contre les embûches des esprits mauvais dans les foules incarnées, contre les infamies des humains, contre les arrêts de la Destinée fatale, devant l'impitoyable loi de Karma? Que faire? Oh! les troublantes questions!

— Prier sans trêve, prier, mais *agir, toujours être actif-mâle, et jamais au grand jamais être passif-femelle! Jamais être résigné, mais toujours espérer.*

— Ce sont des instructions pour nous, êtres vivants de la Terre-mère. Mais pour vous? On dit que nos prières vous font du mal? On dit que Dieu dont nous implorons la Clémence pour vous, ne veut nous entendre et exaucer nos prières?

— Vous vous trompez ! Dieu exauce toujours les prières ferventes, mais il ne veut changer rien aux lois immuables qu'Il a créées !

— Explique-toi.

— Écoute et comprends-moi ! Les suicidés, comme tout atome, toute créature, toute entité astrale et divine, dépendent de Dieu, de sa Force et de sa Puissance...

— Certes.

— ... Mais nous autres, les criminels suicidés, nous sommes placés dans des sphères entre la Terre et le Ciel, et ces sphères inférieures sont régies par des forces astrales dont tu connaîtras un jour les lois, mais qui ne font qu'obéir aux lois divines, avec toute la rigueur et sévérité. Dans ces sphères que vous appelez plan inférieur, enfer, purgatoire, passons le mot, nous y sommes traduits, conduits par nos crimes, nos vices, nos passions ! Là nous plonge la main toute-puissante du Père, nous faisant expier les crimes accomplis sur la Terre-Mère ! Telle vie ici-bas, telle punition dans l'Au-delà !

— Je frémis !

— Et, continua-t-il, vos prières pour nous ne peuvent être exaucées par Dieu, mais Celui-ci les inscrit par l'intermédiaire des forces cosmiques en votre Karma « Avoir ». Prenant note de votre confiance en Lui, Il vous aide dans les luttes d'ici-bas, vous encourage, si vous L'écoutez, L'entendez, Le voyez et L'adorez !

— Je commence à comprendre, cher frère. Alors, les prières adressées pour votre soulagement des peines...

— Sont contraires à la loi de Dieu. Lui seul sait ce qu'Il fait en nous faisant subir les peines méritées et le châtement dû à notre mort criminelle et infâme. Et toutes vos prières sont des remontrances que vous Lui adressez. Vos prières sont toujours égoïstes, car elles ne contiennent que le souci de vous-mêmes; superficielles; elles contentent votre amour-propre, chatouillent votre vanité, et s'étalant devant la foule avec la pompe I^{re} ou II^e classe, célébrées par des salariés dans les Temples du Christ Le Réparateur. Elles ne servent qu'à faire admirer vos toilettes, ou votre port d'homme!

Et vous voulez que de telles prières atteignent jamais leur but, alors qu'elles ne proviennent que de l'esprit et non du cœur!

— Mais il y a des prières ferventes, passionnées, que l'âme au désespoir exhale vers le ciel.

— Alors, malheur à nous, habitants des mondes situés près de la Terre-mère!

— Explique-toi!

— Chaque fois qu'une des victimes du suicidé adresse des vœux, des prières pour l'âme du misérable, sa prière fervente passe par nos mondes, est entendue par nous avec l'autorisation de nos chefs hiérarchiques et à leur ordre nous sommes forcés d'approcher notre victime et d'endurer le remords à la vue de tant de bonté, de résignation, de dévouement, de tant de noblesse d'âme; cet état, c'est un de nos plus grands châtements.

— Je vous plains!

— Tu as raison, la prière de nos victimes possède

en elle une terrible puissance magique qui nous torture le cœur, meurtrit notre entendement spirituel, met notre conscience à nu, et arrête même notre ascension spirituelle !

— Comment ça ?

— Soulevés dans les sphères les plus proches de la Terre, semblable à un ballon captif, nous voulons nous élancer vers les hautes régions du Mystérieux ; mais ce ballon est retenu par des chaînes puissantes à la Terre ; ce sont les liens charnels qui nous unissent continuellement à la Terre ; ces chaînes, ce sont les prières des innocents ferventes en notre faveur, cette chaîne, ce sont les vociférations de nos victimes ! Cette chaîne magique matérialisée sont des liens indissolubles pour des siècles entiers qui nous défendent de fixer nos regards vers Celui de qui nous espérons, dans l'humilité, le pardon et la délivrance. Enfin, ce sont ces cordes magiques qui nous forcent de revenir aux lieux où nous avons lâchement quitté notre corps et c'est ce qui nous remémore les horreurs de ce lâche suicide !

— Quelles souffrances ! Quel terrible châtement !

— Attends, reprit-il d'une voix étranglée, ce n'est pas encore tout. Dans ces moments de parcours semi-terrestre nous souffrons avec ceux dont nous avons causés les supplices ici-bas : nous pleurons avec les mères désespérées, nous agonisons avec les orphelins, rions avec les drôles, persiflons, calomnions avec les méchants, hurlons avec les fous et les possédés, volons avec les voleurs, assassinons avec les assassins, buvons avec les ivrognes, nous nous vautrons dans

le vice et l'orgie avec les pervers, et enfin, ô que Dieu soit clément, nous prions avec les fidèles. Oh ! Oh !

— Horreur !

— Et tout ceci par la volonté du *Prince de la Pénitence*, ordonnateur de la Puissance vengeresse mystérieuse cosmique, créée par les lois de Dieu, contre lequel nous osons encore blasphémer ! Entends-tu ?

Il tremblait...

— Écoute, Punar, dis aux hommes, s'ils savaient ce qui les attend, là-bas, de l'autre côté du mur, après le suicide, combien peu se donneraient si volontairement la mort ! Dis-leur que Dieu ne peut avoir pitié de nous, puisque nous n'avons pas eu pitié de notre prochain, sourds au commandement : *Aime ton prochain comme toi-même et ton Dieu par-dessus tout !*

— Je le leur dirai.

— Dis-leur, cher frère, reprit-il en quittant le fauteuil où il était assis, que Dieu vous parle par signes, fait entendre sa voix divine par le grondement du tonnerre, son mécontentement par les tremblements souterrains, par le feu des volcans. Sa douleur par l'éblouissante lumière de ses comètes filantes ! Dis-leur, Punar, que ce sont ces signes troublants, précurseurs de cataclysmes terribles, qui doivent vous ramener à Lui !

— Tu me quittes déjà, pauvre frère ?

— Pour quelque temps, cher Punar ! Repose-toi de tes fatigues surhumaines, reprends ton travail ordinaire. Travaille humainement...

— Merci, bon frère !

— Quant à moi, je vais parcourir des lieux où mon

supplice va recommencer. J'y vais, poussé par les forces cosmiques...

— Et ma prière magique ne pourrait-elle pas adoucir la sévérité de tes chefs de l'Astral ?

— Essaie, cher, mais sois prudent ! Ne t'y engage pas sans ton Maître Spirituel, ne t'y risque pas sans ton Génie ! Rappelle-toi ! N'oppose pas trop de résistance psychique aux effluves des potentats de l'Astral. Tu me comprends !

— Oui, je te comprends, je veux t'aimer après ta mort !

— Merci !...

Il quittait ma chambre magique s'étant incliné devant le pentacle !

Je le suivis des yeux longtemps, je le suivis, jusqu'à ce que j'eus aperçu son entité astrale sortir des haillons humains, et son corps fluidique commencer sa dissolution !

Et je priais !

Tout à coup, de loin, je perçus sa voix...

— Punar, je l'entends, le disciple de la Vérité : priez pour ceux qui vous aiment, priez pour ceux qui vous haïssent, priez pour les oppresseurs et les opprimés, pour les pauvres et les faibles, priez pour ceux qui vous comprennent et pour ceux qui vous bafouent. Le temps est proche où le Christ crucifié va se réincarner dans son Église ! Soyez prêt à le recevoir dans votre sein épuré, par vos prières magiques !...

Sa voix s'éteignait... mais encore quelques paroles parvinrent à mes sens surexcités !

« ... Moi... je... vais... solitaire aux... lieux... où

m'indi...quent... les ordonnateurs... du Châtiment...
Oh ! Dieu... de... bonté... quand... aurai-je... expié...
mes... fautes... » Puis j'entends... « Dieu... merci...
pour ton... châtement... je l'avais... mérité... que ta
sainte... volonté... soit... faite... »

— Et la mienne, ricana le Génie néfaste.

Un cri strident retentit, un cri qui retentit dans
mon âme, un cri qui faillit m'évanouir.

Tout tomba dans le silence !

.

Et je priais !

.

D^r PUNAR-BHAVA. S. I.

Pétersbourg, le 20 juillet 1910.



LE D^R LEBON

Ses Trois Lettres et Réfutations

Conférence donnée au *Congrès spirite de Liège*, le
7 juin 1908, par le COMMANDANT DARGET, de TOURS.

Depuis quelque temps beaucoup de grands journaux quotidiens Français écrivent des articles sur le spiritisme, pour ou contre ; et il n'y a qu'à s'en réjouir. Le pour et le contre font marcher cette haute science.

Si le pape n'avait pas été contre le mouvement de la terre en défendant à Galilée de la faire tourner, elle serait restée bien plus longtemps encore sans faire sa révolution sur son axe en vingt-quatre heures.

Un savant Français, M. Gustave Lebon, que je serais tenté d'appeler un *faux savant* (que beaucoup appellent docteur on ne sait pourquoi, il en a fait ou laissé prendre l'habitude) s'était illustré, bien à tort, en faisant paraître un livre *L'Évolution de la Matière* que j'ai lu dès son apparition, ayant pour épigraphe : « Rien ne se crée : Tout se perd. »

Il est, en effet, évident que rien ne peut se perdre et qu'il n'y a que des transformations. Rien de ce qui existe ne peut entrer dans le néant, car le néant ne peut exister.

Son livre est un ramassis de phénomènes physiques connus, que, comme physicien, il a renouvelés par des expériences plus ou moins approfondies, livre ou tout se perd à la fin, selon sa formule, et s'évanouit en queue de poisson, comme lui-même doit finir. Il n'y a pas de conclusion. Et voici comment lui-même vient de se perdre, en ne se souvenant pas de ce qu'il avait précédemment dit sur les phénomènes spirites qu'il avait observés.

Dans une première lettre au journal *le Matin*, il écrit (*Matin* du 12 mars 1908).

« En ce qui concerne la lévitation de la table, placée devant le médium et le mouvement des objets éloignés, il est vraiment bien difficile d'expliquer comment ces phénomènes se produisent.

« Le plus surprenant, peut-être, et que j'ai observé dans chacune des séances, c'est le gonflement du rideau placé dans le voisinage d'Eusapia.

« Il résiste quand on le repousse, comme si quelqu'un était derrière lui.

« On peut constater, cependant, qu'il n'y a personne, et que les mains d'Eusapia paraissent réellement tenues. »

A quelques lignes de là, voulant donner un coup de patte à M. Charles Richet, il dit :

« Un savant professeur de physiologie a publié l'image photographiée, à la lumière du magnésium, d'un fantôme barbu ; mais cette photographie n'a entraîné aucune conviction ; car la fraude du médium a paru évidente. »

Or, tout le monde sait, excepté les malveillants et

M. G. Lebon en est un dans la circonstance, que le phénomène montré par plusieurs photographies du docteur Richet est vrai ; et qu'on s'est servi de quelques fraudes, faites antérieurement par un des médiums, pour établir que tout était faux !

Le livre du docteur Maxwell, actuellement avocat général à Paris, élucide cette question et établit la réalité des apparitions qu'il a photographiées, en présence de notre grand écrivain spirite Delanne et du général Noël. Il faut être de mauvaise foi pour écrire une pareille allégation.

Plus loin il s'en prend aux rayons N du professeur de Nancy, M. Blondlot, et il écrit :

« La *Revue scientifique* ouvrit une grande enquête à la suite de laquelle les physiciens durent reconnaître qu'ils avaient été victimes d'une *illusion collective*, créée par la suggestion, et qu'ils ne pouvaient plus voir les rayons perçus si facilement quand ils étaient sous l'influence de cette suggestion. »

Or, chacun sait que le fluide magnétique ne se manifeste pas à volonté et il a suffi de deux ou trois expériences manquées par M. Blondlot devant des savants officiels pour que ceux-ci déclarassent que le phénomène n'existait pas.

Dans une deuxième lettre au *Matin*, M. Lebon écrit :

« Bien que le professeur Morselli déclare que le soulèvement d'une table, sans contact, soit l'a, b, c, des phénomènes spirites, je doute fort qu'elle serait jamais réalisée..., j'offre 500 francs à celui qui me montrera le phénomène en plein jour. »

Le docteur Papus lui répond avec raison :

« La proposition de M. Lebon équivaut à donner 500 francs au photographe qui impressionnera une plaque après l'avoir tout d'abord exposée au grand jour. »

Or, chacun sait qu'une plaque photographique est détruite si elle voit le plein jour.

M. Bouquet de la Grye, académicien, a fait une communication à l'Académie des sciences pour démontrer, après de nombreuses expériences, que les ondes de la télégraphie sans fil étaient beaucoup plus puissantes la nuit que le jour et que l'heure la plus favorable était minuit.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le fluide vital, puisqu'on a observé que l'obscurité lui était favorable.

Ce qu'on peut reprocher à M. Lebon, dit le docteur Papus, c'est d'avoir parlé sans connaître sérieusement le sujet qu'il traitait; j'ajoute qu'il a agi comme le sauvage du centre de l'Afrique, qui ne veut pas croire que l'eau puisse devenir aussi dure que la pierre, parce qu'il n'a jamais vu se former de la glace dans son pays, d'une température constamment chaude.

L'astronome C. Flammarion, lui aussi, répond dans *le Matin* à M. Lebon :

« On peut voir dans mon ouvrage *Forces naturelles inconnues* des photographies directes et sans retouches, à propos desquelles je suis parfaitement disposé à donner, moi aussi, un prix de 500 fr. à celui qui pourra y découvrir un truc quelconque. »

Plus loin il dit :

« On voit des rotations s'opérer sans contact, de la farine ayant été répandue par un soufflet sur la table et aucun doigt ne l'ayant effleurée. »

Plus loin encore :

« Au cours de ces expériences, nous voyons un piano pesant 300 kilogrammes résonner et se soulever, tandis qu'il n'y avait auprès de lui qu'un enfant de 11 ans, médium sans le savoir. »

Un autre écrivain, M. Téder, critique en termes ironiques la deuxième lettre de M. Lebon, dans une lettre adressée au *Matin*.

« On voit de suite, en présence de ce défi jeté aux médiums, que votre correspondant doit être un homme de science, qui ne saurait se contenter, pour être convaincu, de la lecture des livres sérieux, ni des affirmations réitérées des savants dont on connaît universellement la bonne foi, les expériences multiples et l'opinion sur la matière...

« A mon tour je veux voir sans me donner la peine de voyager.

« En conséquence, j'offre 500 francs de récompense à quiconque voudra bien me faire voir Pékin autrement que sur des photographies qui ne me prouveraient rien. En un mot, il faut qu'on m'amène Pékin dans mon cabinet. »

M. Téder ajoute :

« Je crois savoir que, dans plusieurs séances, qui eurent lieu chez M. C. Flammarion, M. G. Lebon avait conclu à la réalité des phénomènes psychiques, parmi lesquels il y avait des lévitations de table, et qu'il a signé un procès-verbal, affirmant qu'il n'avait

découvert aucune fraude. Il aurait dû informer de cette particularité les lecteurs du *Matin*. »

Prenons maintenant le journal *l'Éclair* et lisons ce qu'a écrit contre M. Lebon, un journaliste très connu, en même temps que expérimentateur spirite, M. Montorgueil :

« Nous sommes des centaines, qui avons vu des phénomènes de lévitation de tables, sans contact. On vient nous dire qu'il y a suggestion, prestidigitation, un truc. A l'invitation de M. Lebon, j'offre 500 francs au prestidigitateur qui se présentera à *l'Éclair* et qui nous trompera avec les mêmes trucs en produisant les mêmes phénomènes. »

Le Matin a enregistré encore un autre défi de 500 francs contre M. Lebon.

C'est M. Jounet qui écrit :

« J'offre 500 francs à M. Lebon s'il prouve que les mouvements sans contact, en pleine lumière, de l'aiguille du sténomètre Joire, sous l'influence d'une main humaine, s'expliquent par l'hallucination ou par la fraude ».

Pour terminer les mouvements des objets sans contact, je n'ai plus qu'à dire un mot du moteur à fluide du comte de Tromelin, d'après un article de M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq, président du Congrès de Liège.

Cet article m'a intéressé d'autant plus que j'avais fait cette expérience, il y a quelques années, avec une paille suspendue par un fil de soie non tordu dans une carafe.

Les appareils de M. de Tromelin sont très variés.

D'après M. le chevalier de Saint-Marcq, *le Messager* de Liège avait fait, il y a six mois, avec un de ces appareils, quelques expériences qui avaient imparfaitement réussi. Il envoya alors le dossier de l'affaire à M. de Saint-Marcq.

Ce dernier réussit à provoquer les mouvements sans contact, puisqu'il écrit :

« Mes premières constatations suffisent pour prouver que l'appareil inventé par M. le comte de Tromeelin est effectivement susceptible d'être actionné à distance par l'organisme humain ; il mérite d'être étudié d'une façon approfondie.

« Nous comptons, dorénavant, le mettre en usage d'une manière constante, aux réunions de la première classe du bureau permanent.

« Nous recommandons également à tous nos adhérents de confectionner un appareil de ce genre.

« Nous concentrerons volontiers les conclusions dont on voudra bien nous faire part ».

En résumé, M. Lebon a parlé d'un phénomène en altérant la vérité.

Il a lancé un défi à la manière d'un lutteur forain, proposant 500 francs à la foule pour savoir qui le tombera.

Comme dit M. Delanne, il a accepté sans broncher dans sa lettre au *Matin*, une histoire de fakir hallucinant des centaines de personnes pour leur faire voir des choses qui n'existent pas, histoire qui a un vague parfum de table d'hôte, et il ne souffle pas mot des expériences scientifiques, réellement authentiques, dûment constatées par des procès-verbaux.

Vu la notoriété de M. Lebon, *le Matin* a inséré ses lettres en tête du journal.

Que les spirites se félicitent.

Le faux pas de cet homme a été la cause d'une nouvelle poussée favorable à la grande cause que tous nous défendons.

J'avais écrit ce qui précède lorsque le journal *le Matin* est venu m'apprendre que M. Lebon avait retiré son prix.

En réalité, il s'est aperçu que beaucoup d'autres proposaient un défi de 500 francs contre le sien et que sa réputation de bonne foi était déjà ébréchée. Il a cru faire le silence dans une affaire qu'il avait mal emmanchée; et il a craint les éclaboussures consécutives à une polémique qu'il commençait à redouter. Je crois qu'en ce moment, il est comme le corbeau de la fable, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

Dans sa dernière lettre au *Matin* du 29 mai, M. Lebon déclare le concours clos: que « rien ne va plus », comme on dit à Monaco, au jeu de la roulette ou des petits chevaux, puisque aucun médium n'a pu encore exécuter le phénomène en sa présence, quoiqu'il y ait plus d'un mois que son enjeu soit engagé.

Il dit que les spirites ont eu peur de la condition qu'il avait mise de faire assister un prestidigitateur à la séance.

Comme dit Gaston Méry dans son *Écho du Merveilleux* du 1^{er} juin: « L'argument du prestidigitateur « est puéril et celui de la pleine lumière n'est pas « moins enfantin. C'est comme si on soutenait qu'il

« n'y a pas d'étoiles dans le firmament parce qu'on ne les aperçoit pas en plein jour ».

Au sujet du prestidigitateur voici la dernière phrase d'une lettre de Robert Houdin, lui-même, écrite à M. de Mirville, qui l'avait fait assister à deux séances de spiritisme :

« Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je tenais à une seconde séance de spiritisme.

« Celle à laquelle j'assistais hier a été plus merveilleuse que la première. Je suis donc revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être et persuadé qu'il est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puissent jamais produire des effets aussi merveilleux.

« *Signé* : ROBERT HOUDIN ».

(Extrait de Eugène Nus : *Choses de l'autre monde.*)

Nous pourrions citer beaucoup d'autres prestidigitateurs affirmant la réalité des phénomènes spirites.

En réalité, M. Lebon doit reconnaître qu'il s'est enferré; et sa reculade peut avoir été provoquée, soit par les défis qui lui ont été portés en réponse au sien, soit par les expériences du docteur Joire ou du comte de Tromelin, expériences où l'on voit des objets légers se mouvoir sous l'influence du fluide vital humain. Il est évident que le déplacement des objets, selon leur poids, est simplement une affaire de degré dans la force agissante, et que si une paille remue sans contact, une force plus grande fera remuer une poutre.

A la place de M. Lebon, j'aurais continué mon enjeu pour ne pas laisser supposer que c'était la crainte de perdre les 500 francs qui le faisait agir.

Sa façon de procéder tient du joueur craintif, peu sûr de lui-même, manquant d'estomac, pour terminer sur un terme vulgaire, mais, qui convient à la conduite tenue par M. Lebon.

COMMANDANT DARGET.

(Extrait du *Messenger de Liège* du 1^{er} Juillet 1908.)



Les Curiosités de l'Occulte

(Suite)

Nous allons voir, d'après les docteurs Cabanès et Nass, le fameux secret du Crapaud qui, au grand siècle, devint le sortilège le plus sûr de la magie empoisonneuse du dix-septième siècle.

Voici comment Belot, garde du corps du roi, de la compagnie de M. de Noailles, usa du Crapaud. Ce Belot était un des plus grands coupables de l'affaire des poisons ; il était d'ailleurs affilié à la bande noire qui avait la Voisin à sa tête. A la suite de son procès, Belot fut condamné à la roue, après avoir été préalablement étranglé ; il fit des aveux complets, lorsqu'on le soumit à la question,

· Qui lui a appris le secret d'empoisonner les tasses, écuelles et autres vaisseaux d'argent ? — Qu'on lui fasse miséricorde et il va dire la vérité. Il y a quatre ou cinq ans, lorsqu'on parlait de l'affaire de la Brinvilliers, et depuis il s'est souvenu qu'il n'y a pas plus de trois ans, que s'entretenant avec Moron, lieutenant dans le régiment du Lyonnais, Moron lui dit en ces

termes : « Ils sont bien empêchés pour empoisonner; il n'y a qu'à prendre un crapaud, le fouetter et lui faire prendre et avaler de l'arsenic et ensuite le faire crever dans la tasse ou autre vaisseau d'argent qu'on veut empoisonner. »

— S'il n'en a pas fait des expériences plusieurs fois ?

— Non, quoique la Bosse lui ait proposé de lui donner quatre pistoles pour empoisonner un homme, dont elle ne lui avait dit ni le nom ni la demeure.

— S'il ne faut pas que le crapaud soit en vie pour empoisonner ?

— Moron lui a dit qu'il fallait que le crapaud fût en vie, parce que c'est le pissat du crapaud qui fait le venin.

— Quelles autres drogues il faut mêler avec le crapaud ?

— C'est de l'arsenic et rien autre chose et l'employer de la manière qu'il a été dit ci-dessus. (*Procès-verbal de question de Belot.*)

Au cinquième coin de la question, Belot déclara avoir expérimenté son procédé sur différentes victimes.

La Bosse, sa complice, avait vu la préparation étrange de Belot ; au magistrat qui l'interrogeait à ce sujet elle répondit : « On mit dans la tasse quelque chose en morceaux, » mais l'opération ne réussit pas, « parce que le crapaud avait pissé un peu auparavant et qu'il était mort, et les médecins et chirurgiens peuvent dire que lorsque le crapaud a pissé, il a jeté tout son venin, et qu'étant mort en n'en peut rien faire. »

(Interrogatoire de la Bosse, 5 janvier 1679, à Vincennes.)

Ces déclarations des deux accusés nécessitent des explications ; il faut se rappeler que leur but était d'empoisonner une tasse ou quelque autre vaisseau d'argent, du moins d'après leurs aveux. Or, il est inadmissible de supposer que, par ce procédé enfantin, on pût faire subir au métal une altération si profonde et si toxique que « tous ceux qu'y boiraient en créveraient », comme dit Belot ; il est plus rationnel de penser que ce but était atteint, parce qu'on laissait au fond de la tasse soit un peu de liquide, soit un peu de poudre provenant de l'animal empoisonné ; Belot avoua lui-même plus tard qu'il n'employait les vaisseaux d'argent que pour les garder. Nous croyons cependant qu'il y avait au fond de cette bizarre préparation quelque projet criminel ; et que si le contenant n'était pas empoisonné, le contenu pouvait du moins constituer un des plus violents toxiques dont Belot eût put se servir.

Et d'abord, que faut-il penser de l'opinion de Belot sur l'urine de crapaud ? Celle-ci est-elle toxique naturellement ? Oui, répondait-on au dix-septième siècle, de même que la bave de cet animal. Nous savons aujourd'hui ce qu'il faut penser de cette assertion, qui n'est plus qu'un préjugé chez les gens du peuple.

Il est une autre explication plus plausible, à notre sens : on sait que le crapaud, animal absolument inoffensif, possède cependant un appareil de défense constitué par une série de glandes à venin, disposées

à la surface de la peau. Ce venin est très actif, il contient de l'acide formique et une carbylamine, d'après le professeur Blanchard ; en outre, « desséché, il garde toute son activité, contrairement à l'adage : *Mortua bestia est mortuum est venenum* ». Si le crapaud est un animal inoffensif, c'est qu'il ne possède pas d'appareils d'inoculation.

Il est donc évident que le batracien, « fouetté » par Belot, devait répandre dans la tasse une grande quantité de venin ; d'un autre côté, comme il crevait dans la tasse, et qu'on l'y laissait putréfier, les liquides que l'on recueillait ou la poudre qu'on en retirait, en faisant sécher le tout, devaient avoir une virulence extrême, puisqu'ils étaient composés de venin, d'arsenic, et d'alcaloïdes de la putréfaction. Cette savante préparation, qui ne laisse pas que de nous étonner aujourd'hui, constituait un des procédés les plus fidèles dont aient usé les empoisonneurs du dix-septième siècle.

D'ailleurs Belot n'en avait pas seul le secret.

Voici une autre recette, celle de la Chéron (1).

« On donne des coups de pointes au crapaud que l'on tirait cependant pour lui faire ouvrir la bouche, dans laquelle, à mesure qu'il ouvrait, on jetait du vert de gris dedans. »

L'arsenic est ici remplacé par le cuivre, et de même

(1) La sorcière à bout de ressources souvent, impuissante dans la projection des fluides maléfiques, avait recours à ces poisons savamment combinés ; c'est pourquoi nous relatons le secret du Crapaud comme faisant partie intégrale de l'arsenal du sorcier.

que Belot, la Chéron excitait le crapaud, qui se défendait à sa manière en vidant le contenu de ses glandes venimeuses, dont le suc laiteux était recueilli dans la tasse. La Bosse connaissait également ce procédé ; elle a dit que « par ce moyen on obtenait un excellent poison, dont on donnait 200 louis d'or ».

C'était là, paraît-il, le poison favori de Sainte-Croix et de Mme de Brinvilliers celui qu'elle allait éprouver sur les malades de l'Hôtel-Dieu. Elle en ignorait, du reste, la nature : « Je voudrais savoir, dit-elle, quelle était la composition des poisons, dont je me suis servie et dont on a usé par mon ordre.

Mais tout ce que j'en connais, c'est que le crapaud y entrait, et qu'il y en avait qui étaient de l'arsenic raréfié. »

Les experts, chargés d'analyser cette subtile recette, se déclarèrent impuissants. A l'ouverture de la fameuse cassette où Sainte-Croix renfermait ses poisons, on trouva « une grande fiole carrée pleine d'eau claire et une autre d'eau rousse, mais la rousse était plus violente ».

Il y avait, en outre, de la poudre. Ce fut l'apothicaire Guy Simon qui en fit diverses épreuves ; les animaux sur lesquels il expérimenta succombèrent, mais leur autopsie fut négative. Lorsque l'expert recourt aux procédés ordinaires d'analyse, le poison se dérobe : « Il se joue de toutes les expériences, il nage sur l'eau, il est supérieur et fait obéir les éléments, il se sauve de l'expérience du feu et ne laisse qu'une matière douce et innocente ». (Procès de la Chaussée.)

Quant au liquide, c'était « un élixir et une quintessence de crapauds, distillée dans un alambic, et le tout pulvérisé se faisait dans un mortier » ; il était si subtil qu'il fallait avoir un masque de verre (d'où la légende de Sainte-Croix, foudroyé en préparant ce poison). L'effet de ce toxique était extraordinaire : lorsque Mme de Brinvilliers empoisonna M. d'Aubray, « le corps était si puant et si infect pendant la maladie, que l'on ne pouvait durer dans la chambre, il n'y avait que le laquais qui le pût changer du lit sur le matelas, et du matelas sur le lit ».

Le secret de Sainte-Croix n'avait pas été perdu.

Après sa mort d'autres reconstituèrent son poison, à quelque variétés près, mais reposant toujours sur le même principe ; la virulence du poison primitif exaltée par son passage à travers un animal. Ce deuxième facteur est ici le crapaud, c'est-à-dire un animal venimeux, dont le venin, actif même après la mort, vient augmenter encore le pouvoir toxique du poison ainsi préparé (*Poisons et Sortilèges*). Passons à l'emploi du crapaud comme matière médicale populaire.

Sur une quinzaine de batraciens qui vivent dans la région, un seul, le crapaud commun (*Bufo vulgaris*) est mis à contribution pour la médecine populaire ; mais il l'est sur une large échelle. La tradition populaire veut que cet amphibie ait le don d'empêcher les maladies contagieuses de se développer, le crapaud, agissant à distance, *tirant le venin*. Aussi est-ce la règle dans le peuple, quand on soigne un typhique, de trouver un crapaud attaché sous le lit ou même

placé sous l'oreiller du malade, à moins qu'il ne soit maintenu sur la tête du patient. (Voir l'article dans les derniers n^{os} de *l'Initiation* de notre fr. et ami Léon Combes (*Transfert des Maladies*) « De l'emploi du crapaud dans le traitement de la fièvre typhoïde », et nous ajouterons que dans certaines villes du littoral méditerranéen on traite de la même façon les fièvres paludéennes.

L'emploi du crapaud contre la fièvre typhoïde est très répandu ; j'ai trouvé cette pratique dans notre Midi, partout où j'ai observé, et non seulement à la campagne, mais encore dans les grandes villes, notamment à Marseille.

Les personnes qui ont recours au crapaud ne se doutent guère qu'elles usent d'un procédé renouvelé de l'école de Salernes. Mais dira-t-on, comment expliquer l'action d'un pareil traitement ? C'est pourtant bien simple :

Le plus vaillant triomphe et l'emporte à la guerre.
Pour les poisons de même : un venin de crapaud
D'autre venin triomphe et l'expulse bientôt.

Un crapaud pendu vivant, par le cou, au plafond d'un appartement, guérit de la peur la personne qui l'habite (Arles) ; pendu par une patte dans un poulailler, il garantit de la vermine les oiseaux domestique (Hautes-Alpes) ; trois crapauds fixés par les pattes, au moyen de chevilles de bois, contre le mur d'une bergerie préservent les troupeaux de la gale (Drôme). Un crapaud enfermé dans un cabanon

(chalet rustique) empêche les rats d'y venir causer des dégradations (Allanch) ; gardé en domesticité dans une maison il en fait disparaître l'humidité (Arles).

A Remoulins, on traite la clavelée, *la picoto*, variole des bêtes à laine, en faisant griller un gros crapaud, et en le fixant ensuite dans la sonnette, *la sou-naio*, d'une brebis du troupeau, à moins qu'on ne fasse appel à certains hommes qui ramassent pendant le jour diverses herbes qu'ils répandent ensuite dans la soirée au milieu de la bergerie.

Dans la Drôme, deux crapauds placés sous le lit du malade guérissent le cancer.

Contre les chancres à Pont-de-Montvert, dans la Lozère, on se sert du remède que voici : prendre un crapaud vivant, le placer dans un vase avec de l'eau-de-vie, laisser en contact pendant quarante jours, faire sécher, pulvériser et appliquer une pincée de cette poudre sur la plaie.

Un crapaud vivant que l'on fait bouillir pendant deux heures dans de la bonne huile est utile en frictions contre les rhumatismes (Fontvieille). A Fournès, les taies de la cornée sont traitées par l'insufflation de la poudre d'excrément de crapaud. Un collier de pattes de ce batracien favorise la dentition des enfants du premier âge. Quatre pattes de crapaud ou de grenouilles que l'on porte sur soi préservent du mal aux dents.

Un crapaud desséché et porté sur soi préserve de la peste (Avignon).

Dans certains phlegmons appelés *Carborun*, à

Bagnols, on emploie une pommade faite avec de la poudre de crapaud.

Pour guérir les fièvres à Vauvert, on fait bouillir un crapaud vivant ; au sortir du pot on l'expose fumant sur le parquet de la chambre du malade. Ce ba-tracien, ainsi préparé, a la propriété d'absorber les miasmes nuisibles.

Contre la migraine on préconise le moyen suivant : mettre sur la tête et sous le chapeau un crapaud vivant lequel sera mort au bout de quelques heures.

A Pompignan, près Vallérange, un crapaud (*Sobaou*) desséché dans un four, puis moulu et bouilli dans du bon vin, constitue une potion usitée contre les rhumatisme. Un de mes voisins, originaire de Montélimar, m'a raconté qu'un de ses amis, atteint d'un froid et chaud depuis plusieurs années et ayant fort mauvaise mine, se coucha un jour, pour faire la sieste pendant la moisson, sur l'herbe humide, et cela malgré les remontrances des personnes qui travaillaient avec lui. A son réveil il se sentait mieux, et trois jours après il était guéri. C'était une résurrection. Aussi ses compagnons de travail n'en croyaient-ils pas leurs yeux et ne savaient à quoi attribuer une si prompte guérison. On soupçonna qu'à l'endroit où il s'était couché il devait y avoir quelque crapaud. On alla voir, et effectivement on trouva à cette place un gros crapaud, étendu raide-mort.

Le crapaud ayant la propriété de pomper l'humidité, la poudre de crapaud, à la dose de deux pincées, dans une infusion de tilleul, est fortement conseillé pour

l'hydropisie, par tous les habitants des marais de l'Atlantique et du golfe de Gascogne.

On peut également couper en morceaux une grenouille de « buisson », et se l'appliquer sur les reins, toujours en vertu du même principe.

C. B.





PARTIE INITIATIQUE

Cette partie est réservée à l'exposé des idées de la Direction, des Membres du Comité de Rédaction et à la reproduction des classiques anciens.

La reproduction des articles inédits publiés par l'Initiation est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.

LE THÈME EN SCIENCE ASTRAL

Le thème est, on peut le dire, toute l'astrologie. C'est lui qui constitue, pour ainsi dire le *miroir* où se reflètent les tares et les qualités auxquelles est fatalement prédisposé un individu dès sa naissance.

On est naturellement porté à trouver une base scientifique à l'érection d'un thème, dans l'évolution des astres dans le zodiaque, Cette tendance de l'esprit humain est conforme à l'esprit scientifique qui nous anime, et qui veut une consécration à nos recherches. Cependant pour une science tirée des traditions et des principes qui échappent à notre contrôle, pour ne pas dire à notre entendement, et dont l'origine se perd dans la nuit du temps, il serait plus juste de déroger, tant soit peu, au rigorisme scientifique, et de nous arrêter à un *moyen terme* qui concilierait la tradition avec les données scientifiques exactes.

Il est certain que même dans les thèmes que nous considérons comme scientifiquement établis, il nous

est matériellement impossible d'en écarter les éléments ésotériques qui *jurent* avec les principes de la science pure. D'où cette incertitude, le manque de précision, ces règles, ces exceptions à la règle, ces minuties qui en appellent à l'*intuition personnelle* et qui font de nos thèmes des casse-tête chinois !

Ce résultat n'est ni encourageant ni en faveur d'une science positive. C'est tout simplement de la métaphysique.

Nous croyons qu'il y aurait pourtant moyen de tourner la difficulté d'une manière heureuse et tout à fait satisfaisante. Il consisterait à synthétiser dans la seule action solaire et lunaire, dont l'influence sur l'homme et sur les choses de la terre est indiscutable, toute la base scientifique des thèmes ; mais comme l'astrologie est issue de la tradition antique et des principes établis par les pères la Cosmogonie, il serait tout aussi nécessaire d'en tenir compte, non pas scientifiquement, mais *ésotériquement*.

Ainsi, Pythagore dit : « L'harmonie du monde et celle de la musique ne diffèrent pas. »

Or, en examinant à ce point de vue le zodiaque antique et ses sept planètes ésotériques, nous remarquons effectivement qu'il constitue un *clavier céleste* où le Bélier (♈) est la première note et les Poissons (♓) la dernière note, et où les sept corps célestes ésotériques, appelés planètes, marquent les *dièzes* et les *bémols*, dans l'ordre suivant :

le ☉ pour le ♀,
♀ — les ♀,

♁	—	le ♄,
♂	—	le ♃,
♅	—	la ♀,
♁	—	la ♁,
♂	—	le ♃,
♁	—	le ♄,
♁	—	le ♄,
♁	—	le ♄,
♁	—	les ♁.

Le Bélier (♈) n'en a pas.

Ce dernier occupe l'Ascendant ou l'Orient du zodiaque.

Lorsqu'une naissance a lieu, le signe solaire de nativité va se placer à l'Ascendant ou l'Orient, où il donne par son Dominant planétaire (1) la *Clef* ou l'*intoxication* au signe de Bélier (♈).

Voilà pour la partie ésotérique.

Mats dès ce moment, c'est-à-dire dès le moment d'une nativité, le soleil et la lune astronomiques entrent en jeu, et font vibrer le clavier céleste qui encercle un second cercle composé des signes des constellations dont l'orientation comme nous venons de le voir se fait à l'Ascendant ou l'Orient par le signe solaire qui se place en regard du signe de Bélier (♈). Ces deux cercles se complètent mutuellement et donnent les *notes basses* et les *notes élevées*.

(1) Par exemple, si c'est le ♃ qui est le signe solaire de nativité, son Dominant sera ♁ avec celui du Décan.

Quel y serait le rôle de chacun des deux lumineux ?

Le Soleil qui, par son mouvement lent, typéfie la petite aiguille du grand cadran de l'Univers, y marque les heures, le temps, soit la *mesure*, tandis que la lune, par ses mouvements rapides, fait l'office de la grande aiguille de ce cadran, et y marque les minutes, les secondes, soit les *modulations*.

Et de cet ensemble résulte la *mélodie individuelle* que chacun de nous est appelé à jouer sur cette planète terrestre dès l'instant de notre naissance.

De sorte que nous avons dans notre thème ainsi constitué un *instrument* battant à l'unisson avec ce qui forme l'*harmonie universelle*, et qui met en rapport immédiat le Macrocosme avec le Microcosme, c'est-à-dire avec l'*homme*.

Et cette harmonie universelle ressort des théories dynamiques des ondulations (1).

Il est évident que la Météorologie astrale et la physique astrale (tremblement de terre, etc.) qui sont transitoires, sont étroitement liées aux conditions particulières des astres et en dépendent directement.

Il en est de même des maladies aiguës qui tiennent de l'ambiance et qui sont passagères. Elles sont tributaires des conditions sidérales du moment.

Le signe du Bélier (♈) ou la maison I du zodiaque est le point capital qui préside à la synthèse de toutes

(1) PAUL FLAMBART, *Influence astrale*, p. 61.

les opérations de la nature ; c'est l'orient, c'est le printemps : c'est l'archée et pour l'économie animale, c'est le *grand sympathique* (1).

M. Duz.

(1) Voir pour les illustrations, *le Traité pratique de médecine astrale et de thérapeutique*, 1910. Paris, 4, rue Maître-Albert.



Orphée et les Orphiques

(Suite).

La théogonie orphique.

LA CRÉATION ÉLÉMENTAIRE (*l'Involution*).

L'hymne qui s'enchaîne logiquement, au point de vue initiatique, à celle de Ploutôn, qui porte la caractéristique du génie d'Orphée est, nous l'avons dit dans notre précédent article, l'hymne à Proteus (Protée). Si l'on jette, en effet, un regard aux quatre invocations que séparent ces deux hymnes, puis que l'on considère attentivement ces deux dernières, on verra de suite, par la profondeur philosophique des sujets traités dans ces deux hymnes, que les quatre autres ont été maladroitement interolées.

Voici, du reste, l'hymne de Protée, hymne profondément occulte.

« *Parfum de Proteus, le Styrax* »

« *Je t'invoque, ô Protée, toi qui détiens les clefs*
« *de l'Abîme, ποντου κληιδας, toi, le premier né, qui*

« rends manifestes les principes de toute la Nature
 « πασης φυσειως αρχας εφηνον et transforme l'Hylé sacrée
 « en d'innombrables apparences Ὑλην αλλασσων ιερην
 « ιδειας πολυμορφοις. Tu es vénéré en tous lieux, ô toi
 « qui donnes (donneur) de bons conseils, toi qui sais
 « toutes les choses qui sont actuellement, toutes celles
 « qui furent dans le passé et celles qui seront dans
 « l'avenir car la Nature primordiale πρωτη Φύσις se
 « repose sur toi, Protée, au sujet de toutes choses ;
 « c'est pourquoi, sois-nous propice, accorde nous. ô
 « père, des oracles conformes à nos saints mystères
 « μυσι πολλοις οσιαισι προνοιαις et envoie à notre vie (ac-
 « corde à notre vie) un terme heureux acquis par de
 « bonnes œuvres ».

Comme on le voit l'hymne de Protée est très initiatique.

Orphée fait cette divinité détentrice des clefs de l'Abîme ; c'est elle qui transforme l'hylé sacrée (ou la Substance Universelle) en d'innombrables formes qui ne sont que des apparences ιδείας ; elle seule connaît le passé, le présent et le futur et enfin la Nature Primordiale lui a confié le soin d'évoluer toutes choses.

Est-il possible de désigner aux initiés d'une façon plus occulte, mais néanmoins très claire, les puissances effectuantes du Plan Astral (Ploutôn), les pouvoirs de sa Lumière.

Rappelons-nous, à ce sujet, les propriétés de la Lumière astrale et nous verrons que celle-ci possède toutes les puissances données par Orphée à Proteus.

« La Lumière astrale ou grand agent magique (dans ses trois phases) est répandue à l'infini (1).

« Comme la Substance Une dont elle dérive, elle est identique, immuable et hermaphrodite comme elle, c'est-à-dire mixte, physique et psychique, matérielle et spirituelle, mauvaise et bonne...

« *Elle est tout, terre et ciel...* suivant son degré de polarisation subtile ou fixe... Cette lumière peut se dilater indéfiniment et communiquer ses images à des distances considérables. *Elle prend toutes les formes évoquées par la pensée et dans ses coagulations passagères de sa partie rayonnante*, peut apparaître aux yeux et offrir même une sorte de résistance au contact (2).

« C'est un fluide et une vibration perpétuelle. Elle est à la fois substance et mouvement.

« Le mouvement (3) c'est l'état non défini de la force générale qui anime la nature... susceptible de plus et de moins, c'est-à-dire de combinaisons, de condensation, et on retrouve chez lui l'organisation de ces combinaisons... Le mouvement supposé actif matériellement et intellectuellement nous donne la clef de tous les phénomènes (p. 25). Le mouvement supposé non défini est *susceptible de se condenser, de s'organiser, de se contracter, de se tonaliser*.

« Le mouvement, c'est le souffle de Dieu en action parmi les choses créées ; c'est ce principe tout-puis-

(1) « Le Plan Astral. La Lumière Astrale. Voile d'Isis ». Septembre 1906. Combes Léon.

(2) ÉLIPHAS LEVI. *Clef des Grands Mystères*.

(3) *Chimie et Médecine nouvelles*. LOUIS LUCAS.

sant qui, un et uniforme dans sa nature et son origine, n'en est pas moins la cause et le promoteur de la variété infinie des phénomènes qui composent les catégories indicibles des mondes ; comme Dieu il anime ou flétrit, organise ou désorganise suivant des lois secondaires qui sont la cause de toutes les combinaisons et permutations que nous pouvons observer autour de nous (L. LUCAS p. 34).

« La lumière astrale est le miroir commun de toutes les pensées et de toutes les formes, elle garde les images de tout ce qui a été, les reflets des mondes passés et, par analogie, les ébauches des mondes à venir. C'est l'instrument de la thaumaturgie et de la divination. Cette même substance-forme dilate la vapeur et durcit le glaçon, tout obéit à ses lois, elle attire et repousse, se coagule et se dissout avec une constante harmonie.

Elle est double, androgyne et s'embrasse et se féconde, elle lutte, triomphe, détruit, renouvelle, mais elle ne s'abandonne jamais à l'inertie, car, pour elle inertie serait la mort, » (ÉLIPHAS LÉVI, *Clef des Grands Mystères*).

Un rapide coup d'œil jeté sur notre traduction de l'hymne de Protée puis sur les passages, soulignés par nous, des propriétés de la Lumière astrale suffira pour se rendre compte de leur identité. Etudions maintenant cet hymne de plus près.

Et d'abord que signifie le mot Protée, Proteus en grec ? Il dérive de l'adjectif *πρωτος* : le premier. Protée est donc le « premier » mais, le premier dans le monde des effets ou Monde physique.

Du reste, Orphée l'appelle Primigène, « le premier engendré ou né » sur le plan des effets et c'est lui qui rend *manifeste*, qui extériorise à nos yeux *les principes de la Nature*, dit-il.

Protée, en effet, tient *les clefs de l'Abîme*, c'est par lui qu'il faut passer pour arriver à l'Être Pur. Et ici, signalons l'erreur que ce mot *Abîme*, en grec *ποντος*, a jeté dans les travaux des mythologues de l'antiquité.

La langue grecque, comme toutes les langues antiques, bien qu'à un moindre degré, possédait des vocables qui avaient un sens ésotérique, sacré ou occulte, et un sens démotique, exotérique ou vulgaire. Le mot *ποντος* était un de ceux-là. Le mot *ποντος* signifiait à l'origine : l'*Abîme* (1), tout ce qui est très vaste, sans limite ; plus tard le mot se matérialisant signifia *la mer*. Les poètes (2) et les mythologues qui, quelques siècles après Orphée, et non initiés ou voulant paraître tels dans leurs œuvres, édifièrent la théogonie grecque d'après les hymnes du sublime chantre de la Thrace, traduisirent le *ποντου κληιδας* : *Protée qui tient les clefs de l'Abîme*, par *Protée qui tient les clefs de la Mer*, et, embarrassés pour expliquer le sens de leur traduction, ne trouvèrent rien de mieux que de placer Protée parmi les divinités marines. C'est ainsi que naquit le mythe de Protée, dieu marin, fils de Poseidôn (Neptune) et de Phenice ou selon d'autres de l'Océan et de Téthys. Or, nous constatons que dans l'hymne d'Orphée il n'est nullement question

(1) Consulter pour ce mot le Jardin des Racines Grecques.

(2) Homère (cent ou deux cent ans après Orphée) fut un de ceux-là.

de Poseidôn ou de l'Océan. Nous savons d'autre part que Poseidôn est l'élément principe humide né de la Copulation de Zeus (l'Actif) et d'Héra (le Passif) et qu'il ne devint le dieu des flots que dans l'exotérisme de la religion grecque. Il fallait cependant aux mythologues engagés dans cette voie expliquer le ὕλην ἀλλασσῶν ἱερὴν ἰδεΐας πολυμορφοῖς : *qui transforme l'hylé sacrée en d'innombrables apparences...* C'était plutôt difficile, mais torturer les textes fut toujours l'apanage de ceux qui vivent du culte de l'autel et qui, dans un but de domination, s'efforcent de cacher la vérité, de mettre sa lumière sous le boisseau et laissent sciemment errer ceux qui cherchent à la dégager, ou qui, encore, substituent eux-mêmes la lettre à l'esprit par ignorance n'ayant su pénétrer la profonde pensée du ou des grands initiateurs qui présidèrent à la fondation de leur religions. Le Mot : ὕλη, hylé est encore un de ces vocables présentant deux sens bien distincts mais, découlant naturellement l'un de l'autre et qui par suite de l'usage qui en fut fait, au cours des âges, finirent par désigner des objets diamétralement opposés, impossibles à relier si l'on ne connaît les divers chaînons par lequel le sens primitif du mot est passé pour arriver au sens dérivé et dernier.

ὕλη signifia d'abord « la Substance », « la Matière », puis toutes sortes de matériaux : des bois, des charpentes, du bois à brûler et enfin le bois la forêt elle-même, taillis et broussailles. Aussi voyons-nous certains traducteurs d'Orphée, latin comme Jacobus Lectius (Aureliæ d'Allobrogum. Sumptibus Caldorianæ Societatis, Anno ciorcvi) traduire le ὕλην ἀλλασσῶν,

etc., par: *Sylvam mutam sacrans: transformant la forêt sacrée* au lieu de: *transformant l'hylé sacrée*. C'est le cas ou jamais d'écrire, *traduttore, traditore!*

Les prêtres et les mythologues grecs qui se firent une règle d'anthropomorphiser toutes les sublimes conceptions d'Orphée n'hésitèrent donc pas à faire de Protée (les puissances de la « Lumière astrale » le premier élément cosmique *πρωτος*) un dieu marin (1). Ils lui donnèrent pour père Poséidon et lui firent élever des troupeaux de phoques ou veaux marins dans la forêt *Υλη* sous-marine! D'autres mythologues partisans de l'évhémérisme (2) voulurent voir en Protée un roi égyptien de Memphis qui vivait au temps de la guerre de Troie et qui recueillit Hélène jetée avec Pâris sur les côtes d'Égypte. On voit, d'après cela, de quelle façon les plus sublimes conceptions des Grands Initiés devinrent de ridicules fables aujourd'hui la risée ou le mépris de tous les ignorants qui ne savent en pénétrer le sens profond.

C'est la place ici, croyons-nous, à propos de l'*Hylé sacrée* de dire quelques mots sur l'*Hylozoïsme* conçu par Orphée. Pour le Messie de la Grèce, la Vie et la Substance étaient inséparablement unies. Il se représentait l'Univers tout entier comme un seul et même être, un gigantesque animal, un homme immense dont la vie, le mouvement et la forme étaient le résultat d'une force unique appelée du nom de *Phu-*

(1) Il fallait bien expliquer le *ποντου κληιδας*: clef de l'Abîme de la mer.

(2) Noël.

sis (1) : *la Nature* ou d'Ame du Monde. Cet homme immense nous le retrouvons dans *le Tikoun* hindou et l'*Adam Kadmon* de la Kabale.

Analysons maintenant l'hymne à Protée. Nous avons dit que Protée (ou les puissances effectuant de la Lumière astrale) *détient les clefs de l'Abîme*, interdit, ferme le passage au monde mystérieux de l'Invisible. C'est le *dragon du seuil* de l'Occultisme que l'étudiant doit vaincre pour voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Astral, c'est à lui qu'il doit ravir de force les *clefs* du Ciel mystique suivant l'expression même du Christ : « *Violente rapiunt illud.* » Nous avons vu encore que Protée, de même que la Lumière astrale, *manifeste les principes de toute la nature*, extériorise, au moyen de Maya, les innombrables formes pensées du Monde astral, crée le monde phénoménique tombant sous nos sens. Comment cela ? Orphée nous l'indique : *En transformant l'hylé sacrée, la substance primordiale en d'innombrables apparences.*

Est-ce tout ? Non, certes ! C'est à Protée qu'est confiée le soin de nous *donner de bons conseils* par les rêves, les prémonitions de tout ordre, les phénomènes de télépathie et de médiumnité car *il sait toutes les choses qui sont actuellement, celles qui furent dans le passé et celles qui seront dans l'avenir.*

Protée est en effet le miroir commun de toutes les pensées et de toutes les forces ; il garde l'image de

(1) Sur l'hymne de Phusis et ses commentaires, voir nos précédents articles, août 1909.

tout ce qui a été, les reflets des mondes passés; il enregistre tous les actes qui s'accomplissent dans l'Univers; il prépare ceux qui doivent avoir lieu car tout acte découle de la Pensée et celle-ci en se manifestant s'inscrit dans le domaine de Protée, dans sa substance même. Orphée, en indiquant que Protée connaît le passé, le présent et l'avenir, est donc bien en concordance avec les enseignements de la Tradition.

Pourquoi Protée sait-il tout cela? Parce que, dit Orphée, *la Nature Primordiale se repose sur lui au sujet de toutes choses* ou, en d'autres termes, Protée est l'agent de la Nature, son médiateur plastique universel qui réalise dans la matière les concerts des mondes spirituel et divin. Nous savons, en effet que c'est par la Lumière astrale que toute chose est créée sur le plan formel. Mais, Protée, en outre, *donne des oracles conformes aux saints mystères*, c'est-à-dire qu'au moyen des rites magiques enseignés dans les mystères, il rend possible l'obtention des prophéties.

Les Initiés savent, en effet, que c'est par la perception des images astrales que les prophètes, les psychomètres, tous les voyants, en un mot, prédisent les faits à venir ou peuvent étudier les faits passés ou présents, ces images ou clichés étant la reproduction fluidique de tout ce qui a été, est ou sera, représentation fixée dans la lumière astrale (Ploutôn) par les facultés même de cette lumière (Protée).

Protée, nous disent les mythologues grecs, était une divinité pouvant revêtir mille formes pour glisser entre les mains des hommes audacieux qui, profitant

de son sommeil, se saisissaient de sa personne pour lui arracher des oracles, ce dieu ne se décidant à prédire l'avenir que contraint par ceux qui l'avaient su maîtriser.

N'est-ce pas là encore, présenté exotériquement, la caractéristique des facultés de la Lumière astrale ? N'est-elle pas le médiateur plastique universel par excellence, organisant les mondes et les aimantant, donnant un corps et une forme continuellement perfectibles à tous les êtres de ces mondes et leur fournissant en outre leur vitalité ? Ne savons-nous pas qu'elle est l'agent unique de la magie, des illusions de tout ordre, des métamorphoses innombrables, revêtant tous les aspects, toutes les formes, des plus hideuses aux plus admirables ? Les phénomènes de matérialisation qui s'opèrent au moyen de la Lumière astrale, ne nous font-ils pas toucher du doigt l'extrême malléabilité de cet agent ?

Est-ce tout ?... Seuls, les audacieux qui maîtrisaient Protée pouvaient obtenir des oracles. Ne retrouvons-nous pas en ces audacieux, les initiés qui s'efforcent de conquérir l'*Adeptat actif* dont l'œuvre, comme l'a dit excellemment Stanislas de Guaita, est la Réintégration (active) du sous-multiple humain dans l'Unité divine.

N'est-ce point le seul initié qui peut se rendre maître des forces astrales symbolisées en Protée et par elles obtenir la connaissance des événements, obtenir des oracles, ainsi que l'on disait dans l'Antiquité ?

On voit donc que Protée est bien la manière d'être et d'agir de Ploutôn (La Lumière astrale sur les plans

inférieurs de la Vie) et que l'hymne à Protée suit d'une façon logique l'hymne à Ploutôn.

Mais allons plus loin. Ne nous contentons pas seulement de cette étude des facultés de Protée pour affirmer que cette hymne doit suivre immédiatement l'hymne à Ploutôn; reprenons en main notre fil d'Ariane: les enseignements de la Tradition et voyons s'ils concordent avec ceux présentés par Orphée.

Nous avons vu dans notre précédent article que Ploutôn correspond exactement au nombre XV de l'Antagonisme; à la lettre XV Samech D dont l'hiéroglyphe est Typhon, le Diable, le Bouc de Mendès, le Dragon du Seuil, Plutôn symbole du Grand Agent Magique: la Lumière astrale.

Le Nombre XVI est le Nombre de la Maison Dieu; hiéroglyphe: une tour frappée de la foudre. Ce nombre correspond au Ciel de la Lune dont la caractéristique est *le changement, les altérations, les subversions*. Il préside *aux enchantements et aux envoûtements*.

La lettre XVI^e est y Haïn, qui est kabalistiquement le signe du sens *physique* ou matériel. Elle indique tout ce qui est *courbe, tortueux, changeant, faux, pervers, mauvais*.

Enfin l'Arcane XVI^e, c'est *l'application des forces au monde physique, à la vie terrestre, matérielle*.

« *Le Courant irrésistible* du Grand Agent Magique a touché celui qui s'expose à son tourbillon. Si l'audacieux est impur la désorganisation le menace plus ou moins complètement, selon son indignité

intellectuelle ou morale. Est-il digne au contraire des régions supérieures, ce baptême de feu le fait Mage, les forces astrales, les sources de la vie terrestre multiforme sont à sa disposition. Il devient thérapeute, voyant, prophète.

Arrivé à ce point il va apprendre à connaître les espaces célestes (vision et sortie en astral) comme il connaît le plan terrestre ».

Enfin le Nombre XVI est encore la fin de la Chute adamique dans la Matière, c'est la concrétisation des forces astrales en formes passagères, le monde Visible.

Si nous étudions attentivement toutes les données de la Tradition sur le Nombre XVI nous verrons qu'elles correspondent exactement à Protée et à ses facultés. Le Nombre XVI: C'est la Maison-Dieu, le domaine matériel de Dieu, le Monde Visible ou physique et Orphée nous dit: Protée qui manifeste (εφηνον qui rend visible) les principes (1) de la Nature en transformant l'Hylé sacrée en d'innombrables apparences. Ne savons-nous pas que les mondes matériels ne sont que des apparences produites par la Lumière astrale? C'est aussi le ciel de la Lune dont la caractéristique est le changement,

(1) « Protée aux formes infinies, l'astral est ce milieu, ce médiateur universel qui reçoit passivement les influences positives des principes (αρχας) du Monde (πασης φως εως)..... Par l'effet des forces physiques que nous connaissons, de cette seconde fécondation vont se développer les phénomènes visibles (αλλασσων ιδειας πολυμορφους)..... Or cette faculté protéenne d'adaptation, qui est l'essence même de l'astral puisqu'elle se manifeste par le mouvement..... etc.

SÉDIR, *Les Miroirs magiques*, théorie, p. 13, (1895).

les modifications, l'inconstance. Or, Protée est le mode même de ce changement, de ces modifications, de ces transformations (Υλην αλλασσων) Protée est tellement considéré connu sous cet aspect que les Grecs d'abord, les Latins et les peuples occidentaux à leur suite, firent de ce mot le synonyme de tout ce qui est sujet aux changements aux métamorphoses, aux transformations. Lucien de Samosate (I^{er} siècle après Jésus-Christ) dans ses *Dialogues* appelle un certain Peregrinus, philosophe aux opinions flottantes et changeantes : l'Homme-Protée, et cette expression s'est maintenue à travers les siècles pour désigner toute personne dont le caractère est lunaire ou luna-tique, dont les opinions sont variables, les idées sans consistance et sans persistance.

La lettre hébraïque Haïn ך présente, interprété kabalistiquement, nous l'avons dit plus haut, un sens physique, matériel ; à la fin des mots, elle ajoute l'idée de ténèbres, de fausseté, de perversité, de modifications perpétuelles comme tout ce qui est courbe, tortueux, mensonger. Les Égyptiens représentaient hiéroglyphiquement cette lettre par une série de trois boucles, de nœuds, pour indiquer que le sens attaché à cette lettre développait une idée d'enserrement, de maintien dans des limites étroites.

Or, Protée n'est-il pas ce principe qui organise la matière au moyen de l'hylé, n'est-il pas en perpétuelles modifications πολυμορφοις ἰδειας, tortueux, pervers dans ses manifestations enserrant toutes choses de ses nœuds. Orphée encore ici est donc en concordance avec la Kabale.

L'Arcane XVI, d'autre part, nous indique : l'Application des forces à la Vie terrestre matérielle. Le Courant irrésistible du Grand Agent Magique enveloppe l'audacieux, le sacre Mage si celui-ci sait lui résister et le capter ou le désorganise plus ou moins complètement (Magie Noire, Possession, Folie, Mort). Ne retrouvons-nous pas dans cet arcane le mythe grec de Protée qui ne se laisse arracher des prophéties que si on parvient à le maîtriser, qui ne livre *ses oracles*, dit Orphée, *que conformément aux saints mystères* ?

On voit donc par tout ce qui précède que l'hymne à Protée suit logiquement, initiatiquement, l'hymne à Ploutôn et qu'avec cette hymne, Orphée est encore entièrement d'accord avec la Science Initiatique, *une* à travers toutes les formes de la Religion, à travers tous les peuples et tous les âges.

COMBES LÉON.



UNE NOUVELLE CRÉATION

L'École supérieure libre des Sciences Médicales appliquées

Après plusieurs mois de démarches et d'études, il vient d'être constitué à Paris une école libre de médecine qui poursuit un triple but :

1° Perfectionner la pratique thérapeutique des médecins diplômés et des étudiants en médecine.

2° Constituer une école de massage, enseignant aux masseurs, outre les divers massages courants, la pratique des pansements, des ventouses et de tous les soins à donner aux malades, pour en faire des auxiliaires réellement utiles des médecins et des familles.

Nos élèves seront donc véritablement des maîtres masseurs.

Un service gratuit de placement sera organisé pour les élèves les plus méritants.

3° Donner aux mères de famille et aux femmes du monde les éléments les plus utiles de puériculture et de soins urgents en attendant l'homme de l'art.

4° Enfin établir sérieusement l'application de l'Homéopathie à l'art vétérinaire.

De ces diverses sections, c'est la section de massage

qui sera ouverte la première, en octobre, ou au plus tard, en novembre 1910.

La section médicale sera ouverte en janvier, si possible, ainsi que la section d'art vétérinaire.

Nous ferons remarquer aux élèves que cette école, régulièrement autorisée, est la seule existante à Paris qui renferme huit professeurs ou administrateurs diplômés de l'enseignement supérieur (docteurs en médecine ou en pharmacie). De plus, toutes les chaires sont occupées par des spécialistes connus.

Voici le bureau provisoire de direction de l'école :

Directeur: docteur G. Encausse.

Secrétaire général: docteur Piagini ; secrétaire, Schmidt.

Administrateurs: docteurs J. R. Proust, Descormiers, Encausse;

Chefs de sections: section médicale, docteur Encausse;

Section de massage: Schmidt;

Section de puériculture: Mme le docteur Liehrman;

Section d'art vétérinaire: M. Merlin, étudiant en médecine;

Voici du reste les statuts et la liste des cours de l'école.

Le bureau enverra tous les renseignements complémentaires qui lui seraient demandés au siège social, 15, rue Séguier.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

№ 121

ACADÉMIE DE PARIS.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE.

RÉCÉPISSÉ

(Loi du 12 juillet 1875, art. 3).

Le Vice-Recteur de l'Académie a reçu la déclaration faite par M. *Encausse*
Gérard-Anast. Vincent le 13 juillet 1875, à *La Corogne*
(Espagne) docteur en médecine, un des Administrateurs,
en vue d'ouvrir un établissement libre d'enseignement supérieur
sous le titre : "École supérieure libre des Sciences médicales appliquées"
à Paris (6^e), rue Séguier, n° 15

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de la loi du 12 juillet 1875.

M. *Encausse* a

déposé, à l'appui de cette déclaration :

- 1^o - Son acte de naissance et les actes de naissance de ses collègues,
- 2^o - Son diplôme de docteur en médecine et celui du D^r Froust,
- 3^o - La liste des professeurs,
- 4^o - Les statuts de l'établissement.

5^o - L'indication de l'objet de l'enseignement.

Le délai de dix jours qui, aux termes de l'article 3 de la loi précitée, doit s'écouler avant l'ouverture de l'établissement, part de la délivrance du présent récépissé.

Paris, le

24

1875



Le Vice-Recteur,

L. Chénier

STATUTS

I. — Il est fondé à Paris une école supérieure libre sous le titre : *École supérieure libre des sciences médicales appliquées*.

II. — Cette école libre a pour but l'étude pratique des sciences médicales et surtout des diverses thérapeutiques en dehors autant que possible de toute théorie.

III. — Cette école comprendra trois sections :

1° Une section médicale, exclusivement réservée aux docteurs et aux étudiants en médecine inscrits dans une Faculté de l'État ou diplômés par une Faculté étrangère.

2° Une section d'application du massage médical, du massage suédois, du massage esthétique et des applications des agents physiques. Cette section comprendra aussi des cours pratiques des soins à donner aux nourrissons et aux enfants du premier âge.

Cette section sera ouverte à tous les auditeurs après avis favorable du Conseil de direction de l'école.

3° Une section d'art vétérinaire appliqué ouverte à des auditeurs spéciaux.

IV. — Le siège de l'école est établi à Paris au n° 15, rue Séguier. L'école se réserve le droit d'établir en d'autres locaux ses cliniques et ses laboratoires, s'il y lieu.

TITRE II.

Membres.

V. — L'école comprend :
Des membres fondateurs,
Des membres titulaires,
Des membres honoraires,
Des membres bienfaiteurs,
Des membres stagiaires.

VI. — Les membres fondateurs sont ceux qui ont participé à la fondation de l'école. Ils ne payent pas de cotisation.

VII. — Les membres titulaires sont ceux qui participent à l'enseignement et ceux qui ont été diplômés par l'école et qui ont continué à en faire partie. Ils payent une cotisation de 10 francs par an.

VIII. — Les membres honoraires sont nommés par le Conseil de direction de l'école. Ils ne payent aucune cotisation.

IX. — Les membres bienfaiteurs sont ceux qui offrent à l'école un encouragement pécuniaire ou fondent un prix. Le minimum de leur contribution est fixé à 100 francs.

X. — Les membres stagiaires sont tous les élèves de l'école dans toutes les sections. Leur cotisation est formée du montant des droits payés à l'école.

XI. — La direction se réserve le droit d'inscrire ou de rayer tout membre stagiaire.

TITRE III.

Organisation.

XII. — L'école est administrée au point de vue scientifique par un Conseil de direction formé de sept membres, dont quatre au moins devront être pourvus d'un diplôme de l'enseignement supérieur de l'État français.

XIII. — Le président-fondateur de l'école, le docteur Gérard Encausse est nommé à vie et peut déléguer momentanément ses fonctions à tout membre de son choix. Il peut reprendre ses fonctions à tout moment.

XIV. — Les administrateurs scientifiques de l'école sont nommés pour quatre ans : deux d'entre eux sont nommés par le président, deux par les étudiants régulièrement inscrits à l'école et deux par les cinq membres préalablement nommés.

XV. — Le trésorier est toujours élu par les étudiants parmi les deux membres nommés par eux. En cas de partage égal des voix, celle du président fondateur est prépondérante.

XVI. — Le mandat des administrateurs est renouvelable. Ils sont donc tous rééligibles dans les conditions énumérées ci-dessus.

TITRE IV.

Organisation financière.

XVII. — Chaque auditeur contribue par une cotisation et des droits d'inscription à la marche régulière de l'école.

Ces droits sont ainsi fixés :

Section médicale.

Docteurs : inscription : 20 francs ; cotisation mensuelle : 5 francs.

Étudiants : 10 francs et 5 francs.

Section de massage.

Inscription : 5 francs ; cotisation mensuelle : 5 francs.

Section vétérinaire.

Inscription : 5 francs ; cotisation mensuelle : 5 francs.

XVIII. — Exception :

L'école met chaque année trois places de chaque section à la disposition gratuite d'auditeurs qui gagnent ces places au concours.

Le programme de ce concours est délivré par le Conseil de l'école aux Candidats.

XIX. — Les revenus de l'école sont ainsi partagés, une fois les frais de loyer payés :

Un tiers pour la direction, les améliorations et la publicité ;

Un tiers entre les professeurs titulaires sauf le directeur;

Un tiers en réserve pour parer à tout imprévu d'après décision du Comité directeur.

XX. — Des décisions spéciales du Comité directeur seront prises en cas de commandite apportée à l'école.

TITRE V.

Organisation administrative.

XXI. — Le Comité de direction de l'école, formé de sept membres (articles 12 des statuts) se réunit au moins une fois par mois ou plus souvent sur la convocation du président fondateur.

XXII. — Aucun acte de l'école ou aucun titre délivré par elle ne sera valable sans la signature du directeur et d'un au moins des administrateurs.

XXIII. — La réunion générale des membres de l'école a lieu une fois par an.

C'est dans cette réunion que le trésorier établit les comptes financiers et qu'il est procédé aux élections selon les statuts.

XXIV. — Dans l'intervalle des réunions, les décisions nécessaires sont prises par le directeur assisté des membres présents du Comité de direction.

XXV. — Toute question non prévue dans les présents statuts sera solutionnée par le Comité directeur.

TITRE VI.

Diplôme.

XXVI. — L'école délivrera des diplômes et des certificats d'inscription à ses élèves dans les diverses sections.

XXVII. — Les diplômes seront établis de manière à ne jamais pouvoir créer de confusion avec les diplômes d'État.

XXVIII. — Les docteurs et étudiants en médecine de la section médicale pourront après avoir rempli les conditions énumérées par le Conseil de direction, obtenir le *diplôme de maître en thérapeutique*.

XXIX. — Les élèves de la section de massage pourront obtenir après examen le *diplôme de maître masseur*.

XXX. — Les élèves de la section des sciences pratiques élémentaires pourront obtenir le *diplôme d'infirmière libre* ou *infirmier libre*.

XXXI. — Enfin, les élèves de la section vétérinaire pourront obtenir un diplôme de *maître en thérapeutique vétérinaire*.

XXXII. — Les conditions d'examen, ainsi que les équivalences des diplômes d'autres écoles, et l'établissement des certificats d'inscription sont réglés par des décisions spéciales du Comité directeur.

XXXIII. — Le prix des diplômes, unique et uniforme pour chaque section, sera établi également par le Comité de direction.

XXXIV. — Aucun diplôme ne pourra être délivré à moins d'un stage de trois mois à l'école comme élève dans une section quelconque.

Professeurs Titulaires.

ENCAUSSE (Gérard), docteur en médecine de la Faculté de Paris, officier de l'Instruction Publique.

PROUST (Justin, René), docteur en médecine de la Faculté de Paris.

CHAUVET (Fernand), docteur en médecine de la Faculté de Bordeaux, ancien interne des hôpitaux.

ÉCALLE (Henri), docteur en pharmacie de la Faculté de Paris, officier de l'Instruction Publique.

DUZ, docteur en médecine.

DESCORMIERS, administrateur de l'École.

SCHMIDT, professeur diplômé du massage.

DÉMÉ, professeur diplômé de massage.

MERLIN, étudiant en médecine.

DÉTRÉ (Ch.), homme de lettres, rédacteur en chef de la Revue *Hiram*.

BLANCHARD (Victor), homme de lettres, officier d'Académie.

Maîtres de Conférences.

PETITJEAN, hommes de lettres.

NOEL (Léon), ingénieur électricien.

COBIANA (Mme), professeur de massage esthétique.

BRUNET (Mme), sage-femme de première classe.

COURS DE L'ÉCOLE

Section Médicale.

Pratique de la Médecine : ENCAUSSE, CHAUVET.

Les Thérapeutiques peu connues : ENCAUSSE.

L'Homéopathie pratique : J. R. PROUST, F. CHAUVET.

La Thérapeutique populaire : ENCAUSSE.

La Pharmacopée Homéopathique : ÉCALLE.

La Médecine Hermétique : ENCAUSSE, DUZ, SCHMIDT, PETITJEAN.

Histoire de la Médecine Hermétique. Les anciens traitements oubliés : les symboles : CH. DÉTRÉ et V. BLANCHARD.

Section de Massage.

Directeur de la Section : SCHMIDT.

Anatomie alimentaire : MERLIN.

Physiologie élémentaire : ENCAUSSE.

Massage général.

Massage pratique des articulations et soins des suites de luxations.

Étude spéciale de la cure de la coxalgie : DÉMÉ.

Électricité : LÉON NOEL.

Les soins aux nouveau-nés : docteur LIEHRMAN.

Les premiers soins en cas de maladie : ENCAUSSE, DESCORMIERS, Mme BRUNET.

Massage de beauté : SCHMIDT, COBIANA.

Section d'art vétérinaire : MERLIN.

Diagnostic pratique en art vétérinaire : (chaire à distribuer).

L'Homéopathie en art vétérinaire. Applications cliniques : J. R. PROUST. MERLIN.

La Médecine Hermétique et l'art vétérinaire : DUZ, PHANEG.

La Chirurgie en art vétérinaire : docteur LIEHRMAN.



ORDRE MARTINISTE

LOGE MELCHISÉDECH

I

Nous apprenons avec plaisir que notre f. : Albert Le-grand, M. : I. : de la R. : L. : Melchisédech, a été nommé Délégué Général de l'Ordre Martiniste pour la Normandie.

II

Par décision spéciale du Comité Directeur de la R. : L. : Melchisédech, il est créé, dans ladite loge, trois grades martinistes supérieurs :

ROYAL-INITIÉ OU *Bachelier en Théosophie chrétienne* ;
PARFAIT-ADEPTE OU *Licencié en Théosophie chrétienne* ;
SUBLIME-COMMANDEUR OU *Docteur en Théosophie chrétienne* ;

Ces grades sont transmissibles aux sœurs martinistes.

Ils ne pourront être conférés qu'après un an de travaux à dater du 15 novembre 1910, dans le grade immédiatement inférieur, et un examen écrit et oral.

La composition du Comité d'examen et le programme des connaissances exigées pour chacun des trois grades supérieurs seront publiés ultérieurement.

Les *diplômes* ou *certificats d'initiation* porteront :

- 1° L'estampille du Suprême Conseil Martiniste ;
- 2° La signature du docteur PAPUS. *Grand-Maître* de

l'Ordre Martiniste, ainsi que celles du T. :. Ill. :. F. :. T E D E R, *Président d'honneur* de la L. :. Melchisédech, du Chev. :. V I C T O R B L A N C H A R D, *Président* de la L. :. Melchisédech, du Secrétaire et du Trésorier de ladite loge.

De ce fait, la R. :. L. :. Melchisédech se trouve divisée en deux sections :

1^{re} Section :

Martinistes possédant l'un des grades suivants :

Associé ;

Initié ;

Supérieur Inconnu non pourvu du titre d'Initiateur ;

Supérieur Inconnu pourvu du titre d'Initiateur ou *Adepté libre.*

Tout initié à l'un de ces grades recevra des signes de reconnaissance nouveaux, qui seront communiqués ultérieurement aux autres loges régulières de l'Ordre, après demande adressée au Président du Suprême Conseil Martiniste par les Délégués généraux ou les Chefs de loge.

2^e Section :

Martinistes possédant l'un des grades suivants :

Royal-Initié ;

Parfait-Adepté ;

Sublime Commandeur.

Le grade de Rose-Croix Martiniste reste indépendant de ces divers grades.

III

Aucune tenue de la L. :. Melchisédech ne se fait en dehors du centre régulier, 15, Rue Séguier.

Toute convocation faite par tout autre organe que la revue *l'Initiation* doit être considérée comme nulle.

Les demandes d'initiation ou d'affiliation à la L.: Melchisédech doivent être adressées au F.: Victor Blanchard, 15 Rue Séguier, à Paris.

Pour le Comité Directeur
de la
R.: L.: Melchisédech :

VICTOR BLANCHARD, '30°.:.; 90°.:.;
Président de la L.: Melchisédech.

NOTRE COURRIER

Adresser toutes les communications concernant *Notre Courrier* au secrétaire de la rédaction, M. Combes Léon, villa Thoth Hermès, place Rondelet, Montpellier

M. Combes Léon, en présence du nombre considérable des personnes qui lui écrivent à propos de « *Notre Courrier* » prie ses correspondants qui désireraient une réponse, autrement que par la Revue, de vouloir bien ajouter un timbre pour celle-ci.

Réponse à la question de M. Barrat (Les Parfums).

*Notes pour servir à une étude sur les parfums
et leur composition.*

(Suite.)

Le Kyphi, selon Plutarque, était un parfum composé également de 16 substances : miel, vin, raisin sec, souchet,

résine de myrrhe, aspalathe, seseli, lentisque, asphalte, jusquiame, patience, grand genévrier, petit genévrier, cardamome et calame odorant.

Le Kyphi non seulement se brûlait sur l'autel des divinités, mais encore on le mélangeait au vin, auquel il communiquait un goût agréablement résineux ; on le mêlait au miel pour s'en parfumer la bouche ; on le mettait près du linge dans les armoires, on s'en servait même en médecine.

M. V. Loret nous indique encore, parmi les parfums égyptiens, la myrrhe : *khari* ; l'encens : *ânti*, la racine de térébinthe : *sountir* que l'on faisait brûler sur les braises ardentes des encensoirs.

Nous-même avons relevé dans les textes hiéroglyphiques, l'essence d'acacia ; *kahonou*, l'essence de myrrhe : *nik-hnomou*, l'essence d'anis ; *seyal*, le *shirit-pit*. (*Bibliothèque égyptologique*, t. I, pp. 295-318, t. VIII, p. 76) et le *Hakonou*, le parfum d'acclamation (Papyrus du *Naufragé*) du dont on ignore la composition, tous importés, en Égypte, pays de Poun (l'Ophir hébraïque).

D'autres parfums égyptiens furent également renommés chez les Grecs et les Romains. Le *Mendesium*, de couleur sombre, était composé d'huile de ben, de myrrhe, de cannelle et de résine. Le *Métopium* était composé d'huile d'amandes amères à laquelle on ajoutait du miel, du vin, de la résine, de la myrrhe et du calame aromatique.

L'*Ægypteum*, parfum blanc très épais et d'une odeur forte, avait comme base la cinnamome. Enfin le *Cyprium*, de teinte verte, était extrait des fleurs du henné ou *Lawsonia inermis*, plante cultivée surtout à Canope, dans le Delta, et on le vendait à Rome, du temps de Pline, 4 fr. 10 la livre.

Citons enfin pour terminer l'huile de *teshep* (ou parfum divin) composée avec le suc de caroube, l'encens, le styrax, le calame aromatique, l'aspalathe ou bois de rose, le mastic, les graines de la plante tekhou et du vin.

En Israël, les prêtres et les familles des Gibborims (les

Forts, les Nobles, les puissants) employaient les mêmes parfums que ceux en usage en Égypte. Le nom seul différait (Voir Exode XXX, 22, Judith X-3. Cantique des Cantiques). En Hellade et à Rome les parfums étaient aussi très estimés. ATHÉNÉE (*Banquet des philosophes*, t. V, chap. XV, p. 427 et sq.) nous cite les principaux parfums employés en Grèce et leur lieu d'origine : Rose, Safran, Nard, Marjolaine, Troene. Il nous parle aussi du Mendésion et du Métopion. Compileur de premier ordre, mais honnête, (rendant à César ce qui appartient à César), il nous cite : THÉOPHRASTE : *Traité des odeurs* : Antiphane, Céphisodore, Anaxandride, Théopompe et nombre d'autres auteurs qui ne nous sont pas parvenus.

Voir également PLUTARQUE. *Traité d'Isis et d'Osiris*, ch. LXXIX. — PLINE. *Histoire Naturelle*, liv. XII, chap. XVIII et sq. — Et plus près de nous : *Le Grand et le Petit Albert*, (les grimoires et non les éditions modernes qui sont tronquées ou abrégées). — AGRIPPA, *Philosophie occulte* liv. I, parfums des planètes ; leur composition. — J.-B. PORTA, *Magia Naturalis* liv. II. — PIESSE, *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques*, traduit de l'anglais par D. Reveil, Paris 1865. — COLLIN DE PLANAY, *Dictionnaire Infernal*, 4 vol. — LENAIN, *La Science Cabalistique* etc., où se trouvent diverses compositions de parfums magiques pour attirer les génies. — ÉLIPHAS LEVI, *Dogme et Rituel de la Haute Magie* : Consulter le *Rituel*. Voir encore : DEBAY, *Les parfums et les fleurs* ; les œuvres de l'Abbé Pierquin, de Gembloux, sur la composition des parfums et pommades employés par les sorciers qui allaient au sabbat ; Santini de Riols : *Les Parfums magiques*, 1 vol.

COMBES LÉON et C. B.

ERRATA DU DERNIER ARTICLE

5° Jeudi : baume graine de paradis et non grave, p. 79.

6° Vendredi : Olivier et non olive, p. 79.

Ahura-Madza et non Rhura Madza, p. 80.

Acorus Calamus et non Reorus, p. 81.

QUESTIONS

I

Blasphème contre Dieu.

On a appris, par les journaux (1), que les dernières lignes écrites par Guy de Maupassant, à l'instant même où la folie s'empara de lui, étaient un *blasphème contre Dieu*.

Un des collaborateurs de *l'Initiation* ne pourrait-il pas consacrer une étude philosophique sur ce cas fortuit en apparence, mais où certainement se révèle une puissance supérieure frappant le coupable ? Connaît-on d'autres cas identiques de punition divine atteignant le blasphémateur ou le profanateur ?

Un croyant.

II

Le Matin a porté à notre connaissance qu'une femme admise à l'Hospice d'Alençon et âgée de 32 ans, était tombée en sommeil cataleptique, depuis le 11 juin dernier, à la suite d'une syncope occasionnée par des soucis matériels.

Le docteur Paul Farez, professeur à l'école de psychologie, intéressé par ce cas a voulu transformer ce sommeil pathologique en sommeil hypnotique et il y a réussi.

Par l'effet de la suggestion, cette malade qui était aphone avant son sommeil cataleptique, commence à articuler très distinctement, ses facultés se réveillent progressivement, ses muscles ont perdu le souvenir des mouvements les plus élémentaires.

Les docteurs qui coopèrent avec le docteur Farez ne doutent pas de réveiller bientôt la dormeuse.

(1) Voir *Le Matin* du 31 décembre dernier.

Que pensent les médecins occultistes de ce cas ?

Cette scission parfaite entre les corps physique et astral d'une part, à demi éveillés et exécutant les mouvements suggestionnés, et l'âme endormie ou absente, d'autre part, ne démontre-t-elle pas, une fois de plus, victorieusement la réalité des théories initiatiques sur la composition occulte de l'être humain ?

Un débutant (Lyon).

Réponse au sujet de la myopie de M. R.

Nous avons reçu de M. Joseph Posch, directeur de la « *Nové Rozhledy* » revue pro souborné studium ved okkultnich, des Hautes Études, der Hermet, Wissenschaften, Redakce, Praha 1915.11, à Prague (Bohème) un traitement détaillé avec médicament (joint à la lettre) pour M. R. de Castelnaudary.

Nous informons M. Posch que nous avons transmis le tout à l'intéressé et nous le prions d'agréer ainsi que M. Odon Khopp nos remerciements très vifs. Une bonne œuvre, trop rare, hélas, vient d'être faite. Merci encore pour M. R.

C. L.

*
*
*

Prière à M. Favy, qui nous a écrit, de faire connaître son adresse.

C. L.

APPAREILS D'OCCULTISME

Boules hypnotiques. — Miroirs hypnotiques. — Disques d'entraînement. — Appareil système frontal.

Planchettes à médium extra-légères de tous modèles. — Couronne aimantée du D^r Encausse.

Miroirs planétaires. — Miroirs magiques. — Baguettes magiques. — Objets pour autel magiques. — Appareils contre l'envoûtement, du D^r Papus. — Appareils pour donner ou renforcer la médiumnité. — Biomètres, sténomètres, etc.

Construction d'appareils sur une idée donnée ou sur un plan.

LÉONIS, Ingénieur-Constructeur (breveté S. G. D. G.),
391, rue des Pyrénées, Paris (20^e).

Librairie Générale et Internationale G. FICKER
PARIS — 6, rue de Savoie, 6. — PARIS

L'ÉVANGILE DE CAGLIOSTRO

Retrouvé, traduit du latin, et publié
pour la première fois avec une introduction

Par le D^r **MARC-HAVEN**

Un volume petit in-8 sur beau papier vergé,
orné d'un portrait et du sceau de Cagliostro.

Tirage à 500 exemplaires. 5 fr.
Dix exemplaires sur japon impérial, numérotés
1 à 10. (Épuisés). 12 fr.

Le Gérant : ENCAUSSE.

Paris. — Imprimerie E. ARRAULT et Cie, 9, rue N.-D.-de-Lorette.